

Créer du lien social à travers une accessibilité culturelle développée tout en s'intégrant dans une métropole : exemple des Pennes Mirabeau

Les Pennes Mirabeau une commune de la future métropole Aix Marseille Provence, située entre les deux villes principales.



Tuteur : Cyril BLONDEL

Les Pennes Mirabeau une commune de la future métropole Aix Marseille Provence, située entre les deux villes principales

Créer du lien social à travers une accessibilité culturelle développée tout en s'intégrant dans une métropole : exemple des Pennes Mirabeau

Tuteur : Cyril BLONDEL

Elève : BUGEIA Camille DA3

Avertissement

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

Remerciements

Je souhaite remercier tout d'abord les personnes qui m'ont entourée, conseillée et encouragée tout au long de l'expérience du PIND.

Je remercie mon tuteur, Cyril Blondel qui a su m'aider à prendre de la distance par rapport à mon projet.

Je remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire. Je remercie également toutes les personnes rencontrées qui ont su me consacrer du temps et répondre à mes questions et particulièrement le service culturel de la commune des Pennes Mirabeau qui a mis à mon service toutes leurs archives et ressources photographiques. Je remercie également les personnes qui ont accepté d'être photographiées.

Finalement je remercie ma famille qui m'a soutenue tout au long du projet.

Sommaire

➤ Section 1 : La métropole d'Aix Marseille Provence recouvre un territoire hétérogène sans identité commune

I.	Les créations de métropole et leurs impacts sur le territoire.....	10
A.	Qu'est-ce qu'une métropole ?	10
B.	Un transfert de compétences a lieu entre les collectivités territoriales et la future métropole.....	10
C.	Impacts sur les différentes collectivités : une nécessité de redéfinir leurs compétences.....	11
II.	Les enjeux de la Métropole Aix Marseille Provence.....	11
A.	La future métropole Aix Marseille Provence : un projet vivement contesté.....	11
1.	Une volonté ancienne de créer un regroupement dans les Bouches du Rhône	11
2.	La future métropole en chiffre.....	13
3.	Les principales contestations.....	14
4.	Le projet actuel modifié suite aux oppositions des élus	14
B.	Compétences de la future métropole dès 2016	15
C.	Cette métropole recouvre un territoire très hétérogène et rencontre ainsi plusieurs difficultés	16
III.	Comment s'intégrer dans une métropole lorsque l'on est une petite commune telle les Pennes Mirabeau ? Exemple de l'accessibilité à la culture	18
A.	Présentation des Pennes Mirabeau, une commune au nord de Marseille 18	
1.	Population de la commune en regard de celle de Marseille	19
2.	Préjugés et rupture sociale entre ces deux territoires.....	22
3.	Lien entre les habitants au sein des deux communes	23
B.	Mise en évidence de fracture spatiale au sein de la métropole : exemple des transports entre Marseille, Aix en Provence et les Pennes Mirabeau	23
1.	Réseaux routiers et ferrés	24
2.	Transports en commun entre les Pennes Mirabeau et les deux villes majeures de la future métropole	24
C.	Peut-on utiliser la culture pour créer du lien social sur ce territoire ?	28

1.	Qu'est-ce que le lien social ?.....	28
2.	La culture peut-elle créer du lien au sein de ce territoire ?.....	28
IV.	La politique culturelle française.....	29
A.	Origine de la mise en place d'une politique culturelle	29
1.	Qu'est-ce qu'une politique culturelle ?.....	29
2.	Mise en place de la politique culturelle française.....	29
3.	La décentralisation :	30
B.	Les compétences culturelles des collectivités territoriales suite à la décentralisation.....	30
1.	Rôle de la région.....	30
2.	Rôle du département	31
3.	Rôle de la commune	31
4.	Rôle de la métropole :	31
C.	Financements et dépenses culturelles.....	31
1.	Le financement croisé	31
2.	Les dépenses culturelles des collectivités.....	32

➤ **Section 2 : Le paysage culturel des Pennes Mirabeau : une offre riche mais peu exploitée**

I.	Méthode d'étude :.....	33
A.	Elaboration d'un questionnaire sur les pratiques culturelle des habitants : 33	
B.	Concertations avant la rédaction des propositions	33
II.	Etat des lieux : des offres variées mais dispersées sur le territoire	34
A.	Marseille Provence capitale européenne de la culture	34
B.	Offres culturelles aux alentours des Pennes Mirabeau.....	34
1.	Le patrimoine.....	34
2.	Les arts vivants	35
3.	Les arts visuels	36
4.	Autres infrastructures	37
5.	Limites de ces offres	38
C.	Offres culturelles sur la commune.....	39
1.	Equipements culturels.....	39
2.	Communication à but culturel.....	40

3. Offres, programmation	41
4. Associations	41
5. Limites de ces offres	43
III. Interactions existantes entre les différents acteurs culturels au sein des Pennes Mirabeau.....	43
A. Moyens et objectif de la collectivité	43
1. Offres actuelles et moyens mis en œuvre	43
2. Partenariats.....	44
3. Objectifs municipaux.....	44
B. Initiatives et pratiques culturelles des habitants.....	44
1. Pratique des habitants.....	44
2. Difficultés rencontrées par les habitants	47
3. Publics oubliés et nouveau public.....	48
IV. Synthèse	49
A. Les problématiques récurrentes	49
B. Les enjeux pour le territoire.....	49

➤ Section 3: Repenser la vie culturelle des Pennes Mirabeau

I. Valoriser l'existant en s'inspirant de pratique d'autres territoire.....	50
A. Fiches actions possibles	50
B. Réalisations de quelques fiches actions :.....	54
II. Proposition d'aménagement pour les bibliothèques/médiathèques des Pennes Mirabeau.....	63
A. Choix de la stratégie à adopter	63
1. Problématique.....	63
2. Objectif.....	63
3. Terrains possibles.....	63
4. Etat des lieux.....	65
B. Proposition d'aménagement.....	68
1. Aménagement du bâtiment	68
2. Aménagement du parc	71
3. Aménagement des aires de stationnement.	71
4. Présentation finale du projet	73

5. Propositions pour les deux bâtiments servants actuellement de bibliothèque.....	74
III. Bilan sur les opportunités des Pennes Mirabeau	74

Introduction

La création de la métropole Aix Marseille Provence a suscité de nombreux débats au cours des dernières années. Finalement le projet commencera en 2016 malgré les multiples protestations des communes concernées.

Cette métropole recouvrira un territoire hétérogène et peu uni mais très riche en ressources culturelles.

Nous allons montrer comment cette richesse culturelle peut devenir un des moyens pouvant créer du lien social entre les habitants de la future métropole tout en leur permettant de s'approprier leur nouveau territoire.

Pour cela dans un premier temps nous montrerons l'impact de la création de la métropole sur le territoire et présenterons les principales difficultés rencontrées par le projet.

Par la suite nous prendrons comme exemple Les Pennes Mirabeau, une commune de la métropole et analyserons son implantation dans le paysage culturel de la future métropole.

Enfin nous détaillerons quelques propositions permettant à cette commune de redynamiser son offre culturelle et de devenir un acteur culturel important au sein de ce territoire.

Section 1

La métropole d'Aix Marseille Provence recouvre un territoire hétérogène sans identité commune

I. Les créations de métropole et leurs impacts sur le territoire

A. Qu'est-ce qu'une métropole ?

D'après le Larousse (2014) une métropole est la ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui, à la tête d'une aire urbaine importante, par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, permet d'exercer des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région qu'elle domine.

B. Un transfert de compétences a lieu entre les collectivités territoriales et la future métropole

Lors de la création d'une métropole des compétences appartenant auparavant à la région, au département et aux communes lui sont transférées et avec les moyens (financiers, immobiliers, mobiliers), les services et le personnel nécessaire pour remplir ces nouvelles fonctions. Le personnel et les moyens nécessaires sont déterminés par une instance de dialogue et de concertation composée exclusivement d'élus représentant les métropoles et les trois catégories de collectivités territoriales et présidée par un magistrat financier. Et aux termes du processus d'évaluation l'arrêté fixant le montant des charges transférées à la métropole par chaque collectivité sera pris par le représentant de l'Etat dans le département dans le but d'assurer aussi la neutralité budgétaire lors de la création de la métropole.

Il y a tout de même une marge de liberté qui est prévu pour s'adapter à chaque future métropole : ainsi le transfert de certaines compétences est facultatif et est laissé aux choix des élus.

Par ailleurs, le département et la région devront verser à la métropole une compensation financière d'un montant équivalent au montant des charges transférées afin de respecter la neutralité budgétaire. Cette somme constituera

pour ces deux collectivités une dépense obligatoire. En échange, la région et le département conserveront les compensations qu'ils reçoivent actuellement de la part de l'Etat.

C. Impacts sur les différentes collectivités : une nécessité de redéfinir leurs compétences

La formation d'une métropole entraîne un transfert de compétences ce qui à l'heure actuelle ne simplifie pas la situation administrative mais crée un partenaire supplémentaire qui participe aussi au jeu des financements croisés. Face à ce constat, un projet de loi pour la réforme du code des collectivités locales propose de permettre le regroupement de départements afin de simplifier leurs fonctionnements, comme cela est déjà le cas pour les régions et communes, en leur attribuant des compétences qu'ils rempliront seuls. Il n'y aura donc plus, dans l'idéal de partage de compétences entre les différentes institutions. Par exemple les financements croisés ne seront plus réservés qu'à de grands projets.

II. Les enjeux de la Métropole Aix Marseille Provence

A. La future métropole Aix Marseille Provence : un projet vivement contesté

1. Une volonté ancienne de créer un regroupement dans les Bouches du Rhône

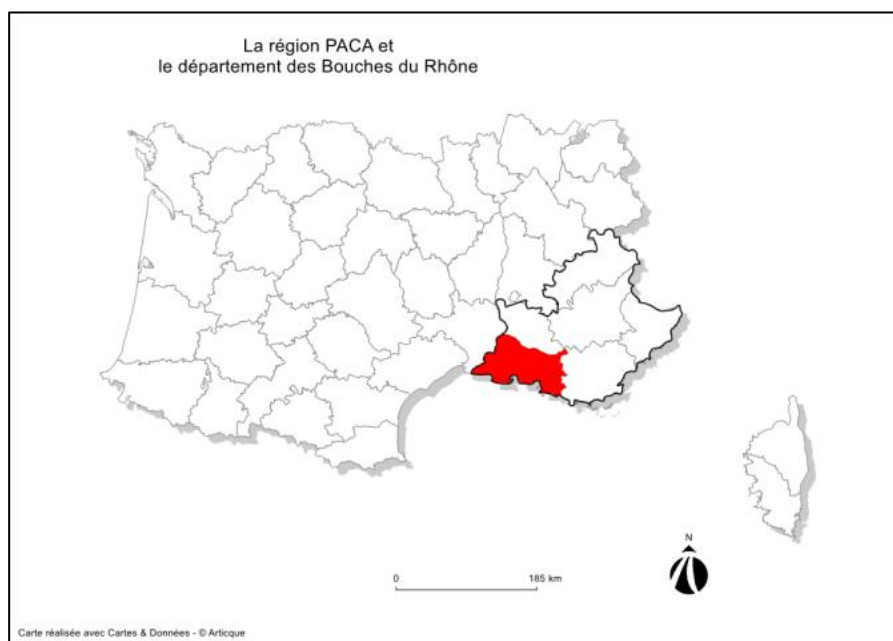


Figure 1 : Source Carte et Données

Les tentatives de regroupement entre les communes des Bouches-du-Rhône sont anciennes. Mais les initiatives venant du « local » ont été plutôt limitées.

En 1966, la ville de Marseille, dont le maire était Gaston Defferre a refusé, pour des raisons politiques, la proposition du Général De Gaulle de créer des agglomérations urbaines dans les grandes villes de province. Marseille a ainsi été la seule à refuser de s'inscrire dans la loi du 31 décembre 1966 créant les communautés urbaines.

A la fin des années 60 l'État mettait en place politique d'aménagement du territoire s'appuyant sur une dizaine de « métropoles d'équilibre ». Pour l'occasion un Schéma d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Marseillaise (SDAAM) est créé. Ce schéma d'aménagement était destiné à 59 communes (le département en compte 119) et indiquait un passage à la métropole et à une gouvernance unique. Mais, cela n'aura eu que très peu de résultat positif, car les communes ont une forte tradition d'autonomie et une opposition historique à l'intercommunalité.

Dès 1975, le schéma était révisé. L'application de la loi sur l'Administration Territoriale de la République en 1992 a permis sur une base de volontariat, la formation de quelques intercommunalités dans le département. Ces regroupements ont parfois débouché sur des situations surprenantes : par exemple l'intercommunalité du pays d'Aix en Provence comprenait, enclavée en son sein, une autre communauté de communes de deux municipalités.

En 1999, l'application de la loi Chevènement a permis la transformation de la communauté de communes de Marseille Provence Métropole (MPM) en une communauté urbaine (CU) ce qui a entraîné un transfert de compétences au niveau intercommunal (habitat, transports etc.). Mais la MPM ne comprend à l'époque que 18 communes (un peu moins de 15 % de l'aire urbaine Aix-Marseille) car les autres communes ne voulaient pas la rejoindre. De leur côté, les autres groupements intercommunaux se sont aussi élargis et ont organisé des transferts de compétence.

En 2004, la DATAR a lancé l'Appel à projets pour une Coopération métropolitaine (ACM) auquel ont répondu les collectivités locales de l'aire métropolitaine Aix-Marseille mais les résultats ont été décevants car ils n'ont pas débouchés sur des projets concrets.

En 2010, l'État a lancé une démarche inter SCOT afin de développer le dialogue et la coopération entre les intercommunalités dans le but d'augmenter la cohérence des différents documents d'urbanisme.

2. La future métropole en chiffre

Cette future métropole qui entrera en vigueur en 2016 regroupera les 6 intercommunalités déjà existantes qui regroupent 93 communes. 90 de ces communes appartiennent aux Bouches du Rhône, 2 au Var et 1 au Vaucluse.

La métropole comptera ainsi 1.8 millions d'habitants soit 93% de la population des Bouches du Rhône et 37 % de la population de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

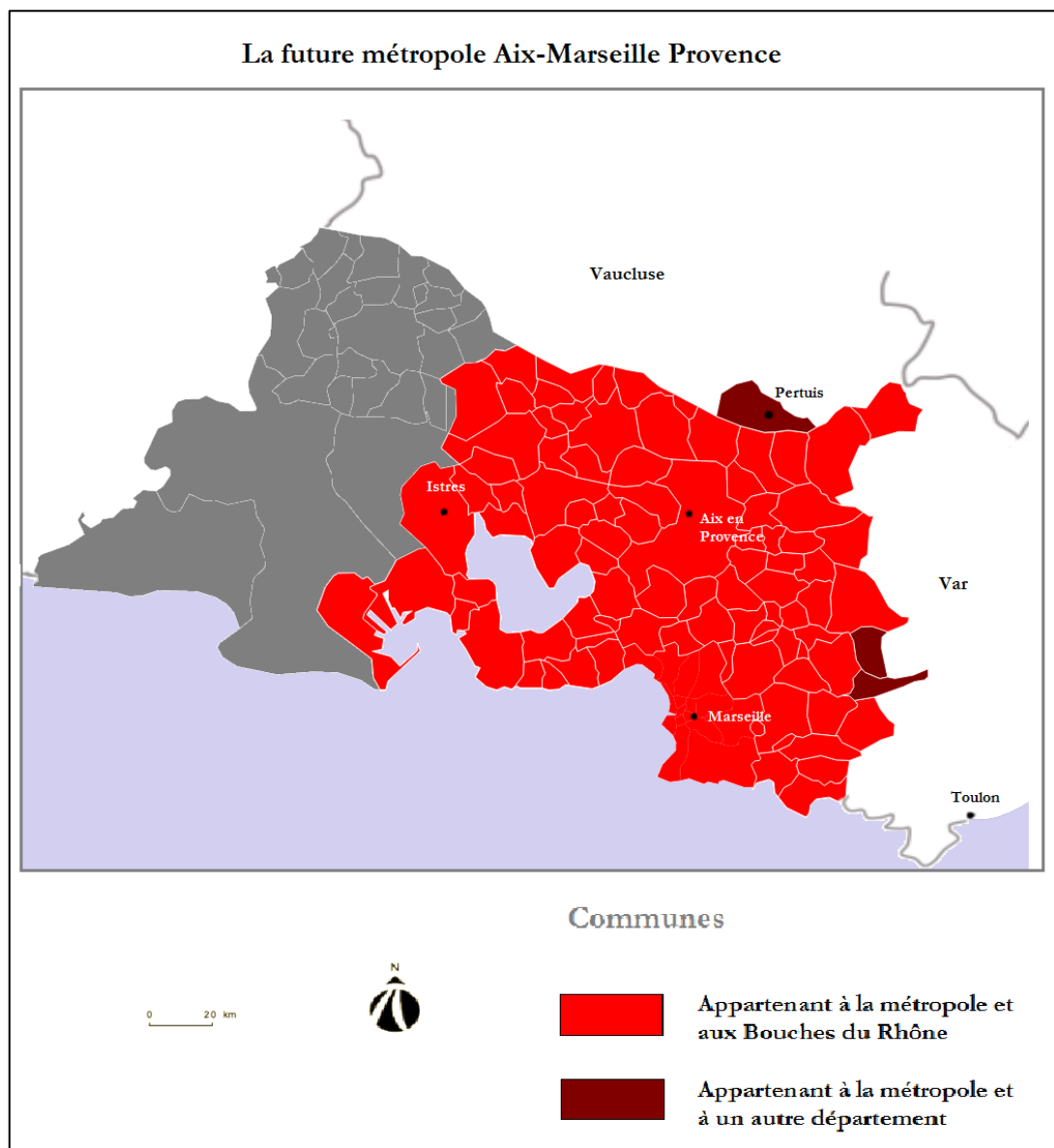


Figure 2 : Source fiche sur la métropole INSEE 2013

3. Les principales contestations

Depuis toujours les villes d'Aix en Provence et Marseille sont opposées en termes de choix politiques, de type de population et de revenu. Leur opposition divise les communes des alentours car chacune se reconnaît plus dans une des deux villes et tend par ses choix à avoir la même politique. Cela se voit par exemple dans le choix des noms des intercommunalités (communauté d'agglomération du pays d'Aix en Provence ou communauté urbaine Marseille métropole).

La création de la métropole ne fait pas exception : le maire de Marseille est ainsi un fervent défenseur de ce projet alors que la maire d'Aix en Provence est une des leaders de l'opposition avec le maire des Pennes Mirabeau (commune plus proche géographiquement de Marseille mais idéologiquement d'Aix en Provence).

Plus de 90% des élus des communes concernées (109 maires sur 119) se sont opposés au projet et ont ainsi boycottés les invitations des partenaires. Les opposants critiquent la métropole comme étant une « *vision technocratique et monolithique d'une métropole centralisée, irréaliste et dangereuse* », préférant un « *établissement public opérationnel de coopération* ». La métropole serait ainsi une « *structure unique qui prendrait toutes les décisions* » et ils refusent une fiscalité unique entre les différents territoires, qui favoriserait Marseille au détriment des communes environnantes plus aisées comme le résume le maire de Fos, René Raimondi dans un entretien pour *Les Echos*. En effet si les élus craignent autant une suprématie marseillaise, c'est que la ville disposera de 106 élus sur 238, soit 44,5 % des voix.

4. Le projet actuel modifié suite aux oppositions des élus

Le 7 février 2013, le premier ministre Jean Marc Ayrault crée une mission « afin de réunir les moyens de l'État, de ses établissements publics, ainsi que ceux des collectivités territoriales, de leurs groupements et des autres partenaires locaux qui ont décidé d'appuyer les progrès du projet métropolitain. ». Devant les oppositions la création de la métropole est repoussée de mars 2014, à 2015 et finalement début 2016 suite à un vote du parlement en décembre 2013.

De plus le projet intègre finalement la création de subdivisions à la métropole, nommés les territoires et qui reprennent le tracé des intercommunalités existantes.

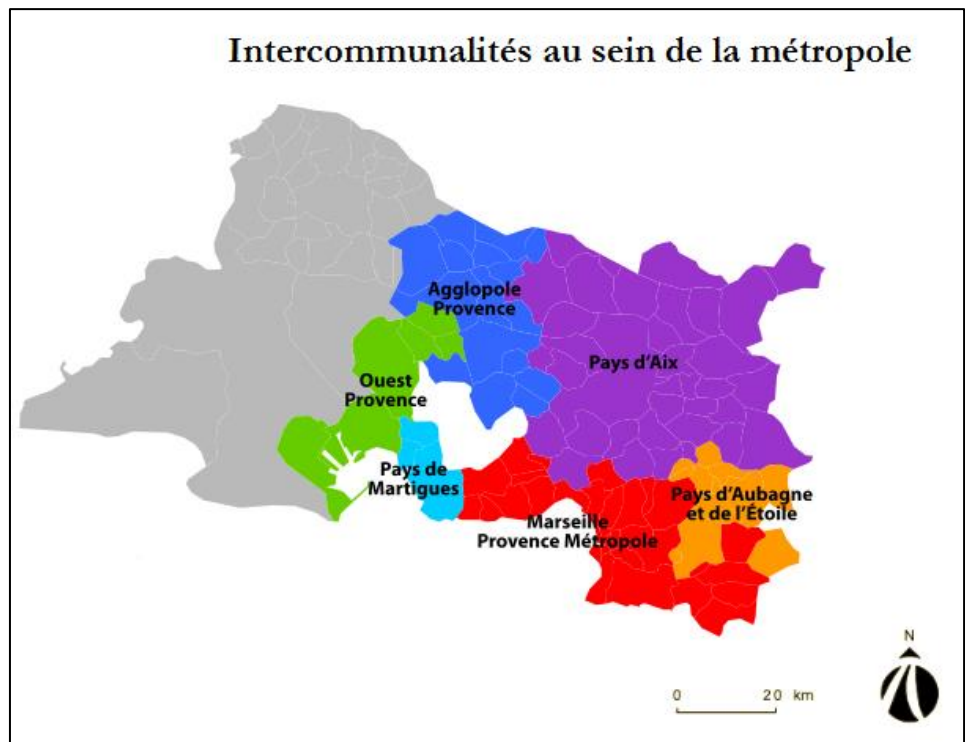


Figure 3 : Source fiche sur la métropole INSEE 2013

Par ailleurs le gouvernement prévoyait que seules 69 communes sur 92 bénéficieraient de l'un des 130 sièges du conseil métropolitain. À la suite d'un amendement de Jean-Claude Gaudin, adopté par le Sénat, chaque commune aura au moins un siège, et la représentation se fera la plus proche possible du poids démographique des communes membres.

B. Compétences de la future métropole dès 2016

La métropole d'Aix-Marseille-Provence exercera les compétences qui sont jusque-là transférées aux six intercommunalités d'après la loi L. 4221-1-1 du code des collectivités :

- développement et aménagement économique, social et culturel
- aménagement de l'espace métropolitain
- politique locale de l'habitat
- politique de la ville :
- services d'intérêt collectif
- environnement et cadre de vie

La métropole pourra en outre recevoir des délégations de la part de l'Etat (aide à la pierre, gestion du parc logement,...), de la région (développement économique, entretien des lycées,...) et du département (fond de solidarité logement, actions de prévention,...).

C. Cette métropole recouvre un territoire très hétérogène et rencontre ainsi plusieurs difficultés

La croissance démographique de cette aire urbaine n'augmente que très peu à l'heure actuelle alors qu'elle a été élevée ces 50 dernières années. De plus la forte périurbanisation au sein et en périphérie modifie désormais son profil démographique mais ce n'est pas le cas dans toutes les communes qui la composent.

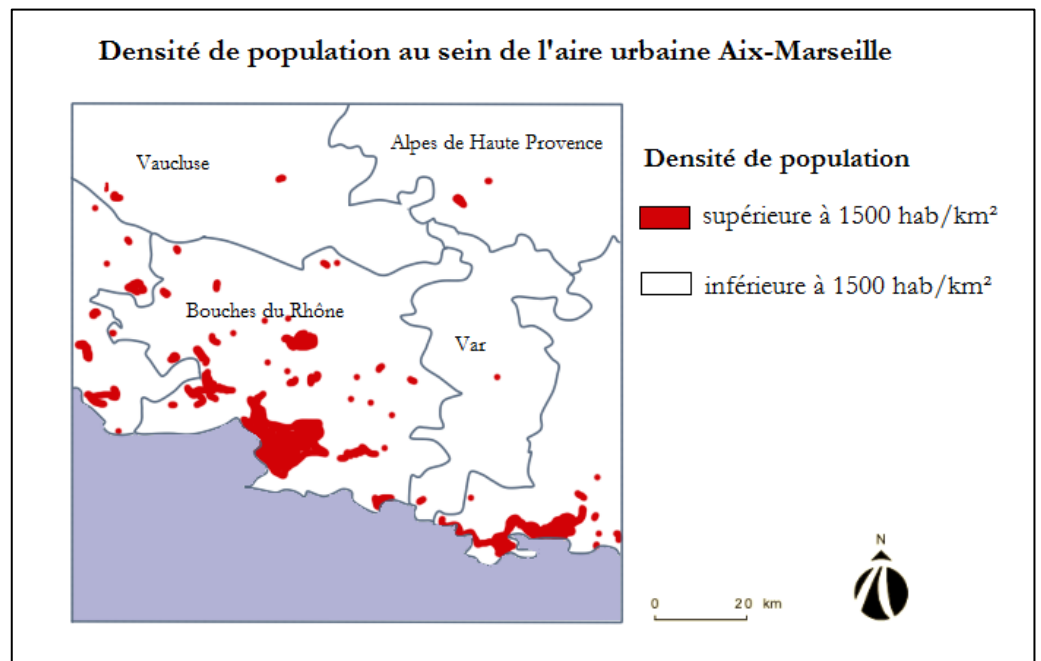


Figure 4 : Source OCDE (base de données métropolitaines 2013)

De plus la métropole enregistre un déficit d'emplois, notamment stratégiques, et sa part de cadres reste faible bien qu'en progression. L'inégale répartition des emplois sur le territoire engendre de toujours plus nombreux déplacements domicile-travail, majoritairement en véhicules individuels.

A cela s'ajoute de nombreuses difficultés sociales : le chômage y est élevé (de 9.8% à Aix en Provence contre 19% dans les quartiers nord de Marseille avec une moyenne de 14.3% pour l'ensemble de la métropole). De plus les 15-29 ans y sont plus en difficulté (20.8% sont au chômage contre 18% à l'échelle nationale et surtout 11.6% sont inactifs contre 7.3% à l'échelle nationale).

Répartition des emplois au sein de l'aire urbaine d'Aix-Marseille

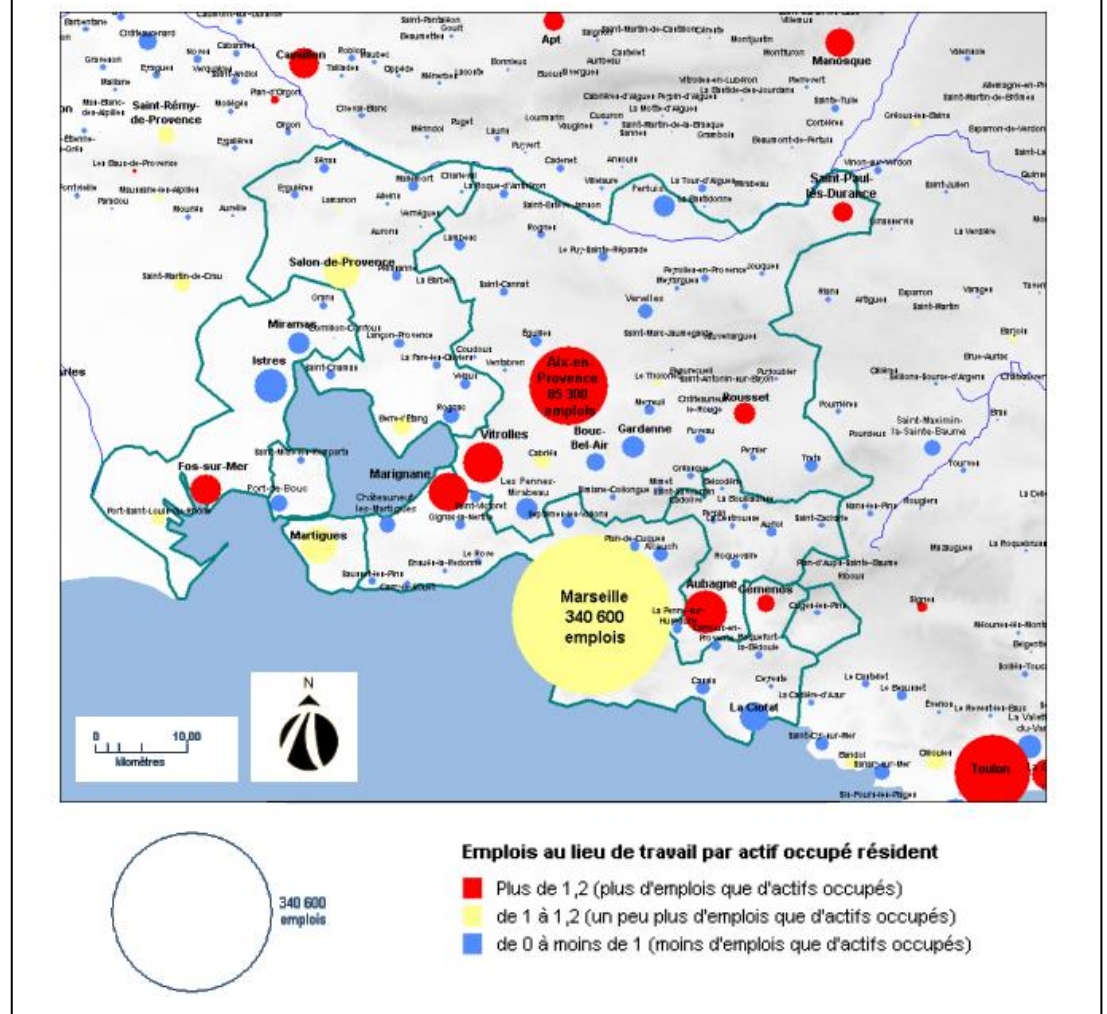


Figure 5 : Source Recensement complémentaire de 2010 INSEE

Enfin, la métropole comprend aussi des poches de pauvreté.

Cette hétérogénéité est une des caractéristiques de cette métropole mais est à l'origine de nombreuses difficultés. Plus de solidarité, plus de mixité sociale seront des enjeux majeurs pour ce territoire.

III. Comment s'intégrer dans une métropole lorsque l'on est une petite commune telle les Pennes Mirabeau ? Exemple de l'accessibilité à la culture

A. Présentation des Pennes Mirabeau, une commune au nord de Marseille

La commune fait partie de la communauté d'agglomération du pays d'Aix et donc de la future métropole Aix-Marseille-Provence.

Elle est située à 17 km au nord de Marseille, à 10 km de l'aéroport international de Marignane. La commune est aussi à 20 km de la ville d'Aix en Provence et de l'Etang de Berre et de ses usines pétrochimiques.

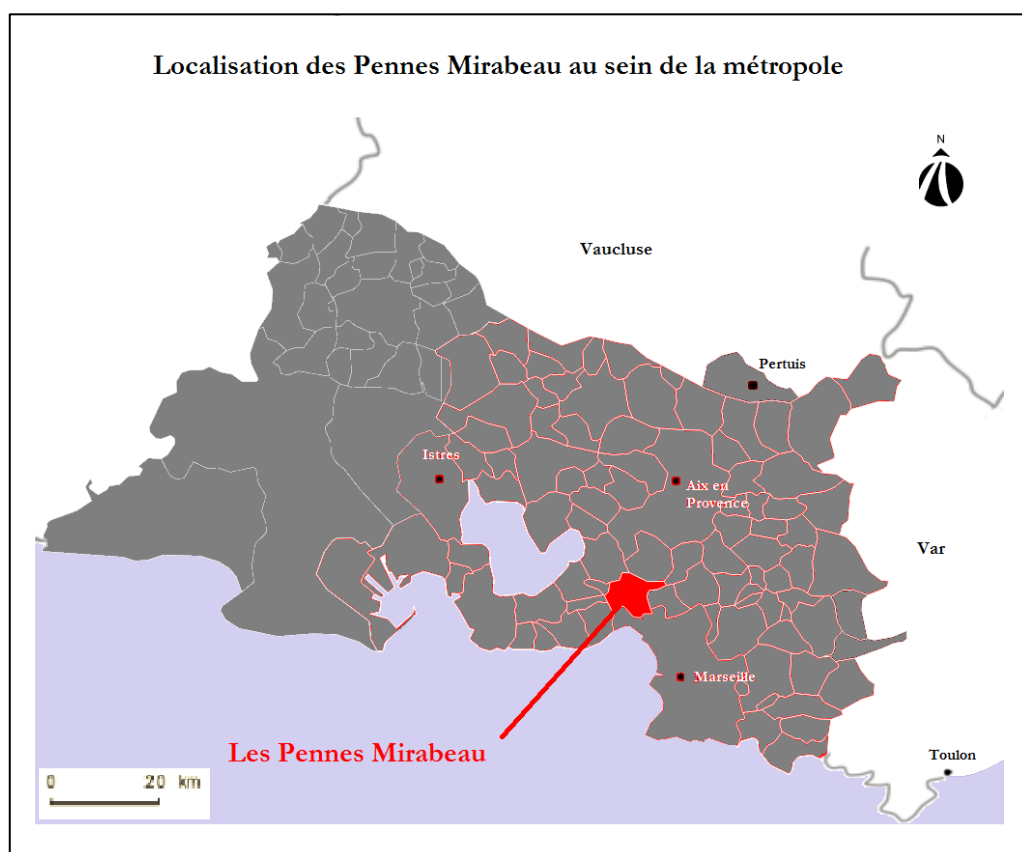


Figure 6 : Source : Cartes et Données

La commune compte 19 634 habitants ce qui fait d'elle la 13^{ème} commune la plus habitée de la métropole (moyenne de 19693 habitants par commune) et 3366 hectares ce qui la classe en 20^{ème} position pour sa superficie (moyenne de 34 hectares par commune).

1. Population de la commune en regard de celle de Marseille

Comme nous allons nous intéresser à l'accessibilité à la culture le profil de la population (âge, revenu, type de famille) est une donnée clef afin de caractériser le public visé.

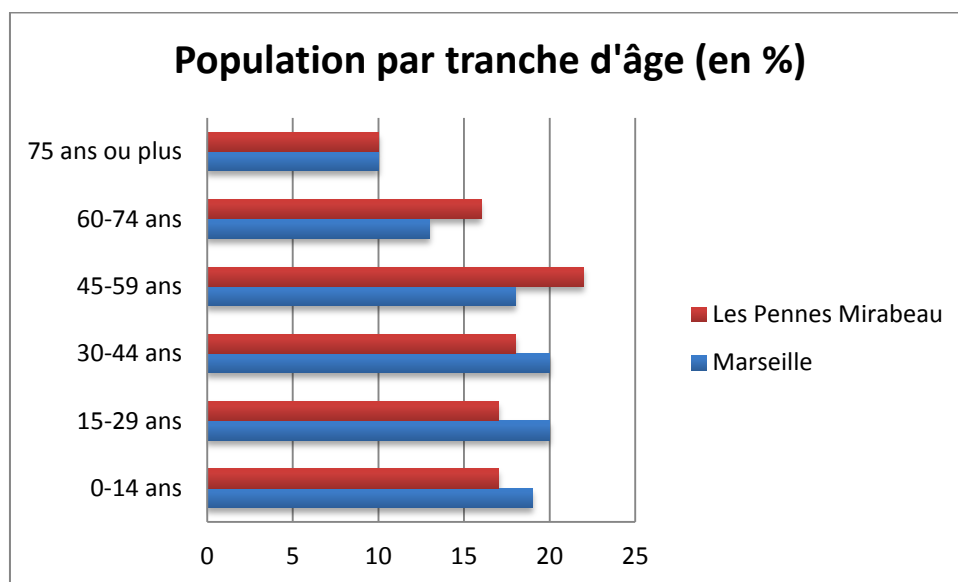


Figure 7 : données INSEE 2009

La population des Pennes Mirabeau est en moyenne plus âgée que celle de Marseille, la tranche 45-74 ans y étant plus nombreuse qu'à Marseille où c'est la tranche 0-44 ans. A part cette différence la population est plutôt équilibrée entre les différentes tranches d'âge.

On retrouve cette différence dans le type de famille. En effet la moyenne d'enfants par ménage est de 1,02 à Marseille alors qu'il est de 0,84 aux Pennes Mirabeau. Cela vient du fait qu'il y a plus de familles avec enfants à Marseille.

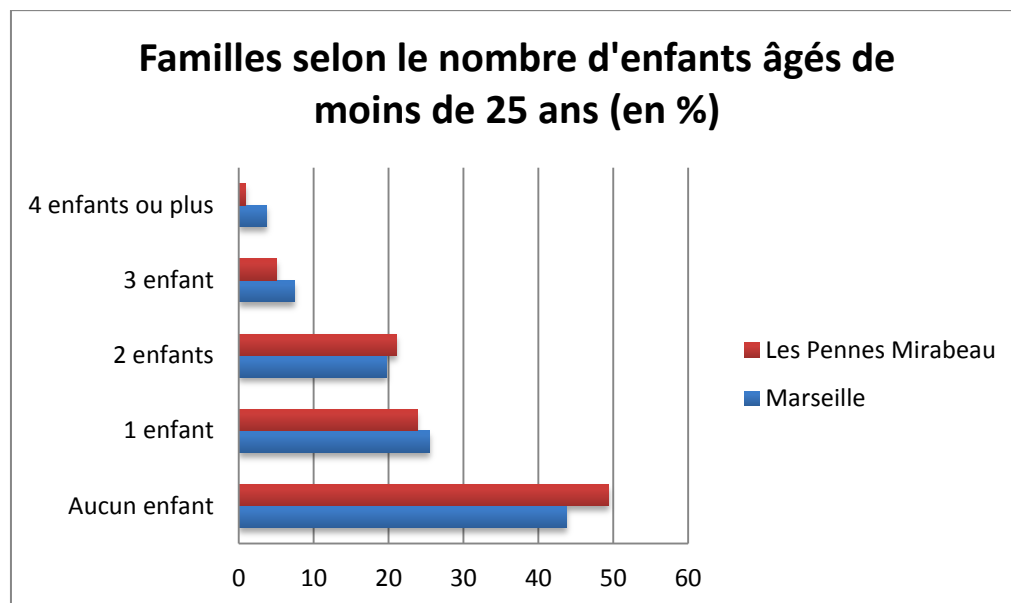


Figure 8 : données INSEE 2009

On voit ainsi que l'idéal est d'avoir des offres culturelles destinées à toute la population avec une prédominance d'offre pour le jeune public à Marseille qu'aux Pennes Mirabeau. Il est nécessaire de proposer des offres diversifiées à ce jeune public car c'est à cet âge-là que se construit l'éducation culturelle et donc l'habitude plus tard de fréquenter les lieux destinés à la culture. Les écoles et centres aérés seront des partenaires majeurs dans cet éveil à la culture.

Il faut aussi adapter les offres au public adulte dont environ 10% est encore scolarisé, pour ces derniers la structure scolaire reste un des meilleurs moyens de communication et de découverte de la culture.

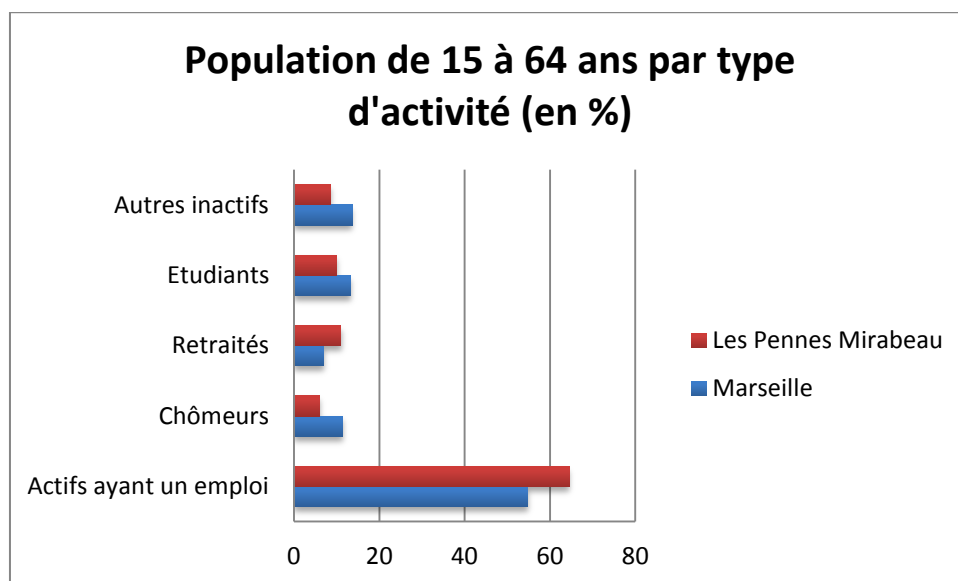


Figure 9 : données INSEE 2009

Pour le public adulte connaître le dernier diplôme peut donner une indication du type d'offre culturelle vers lesquelles il ira le plus naturellement.

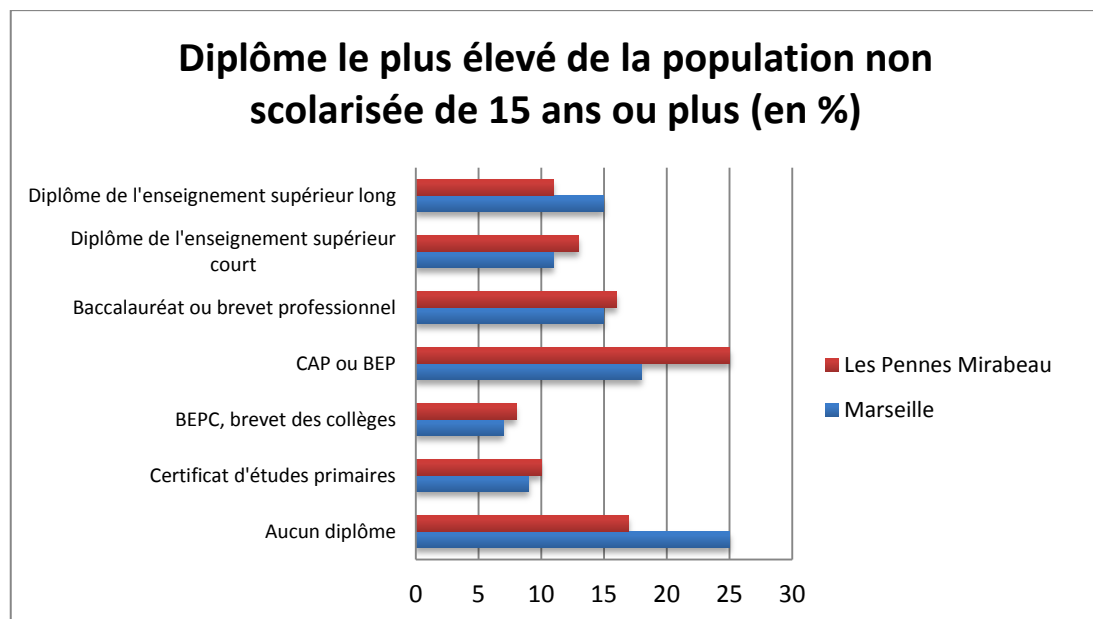


Figure 10 : données INSEE 2009

On voit ainsi que le niveau d'étude est supérieur aux Pennes Mirabeau ce qui est en partie à l'origine de la mauvaise image qu'on les habitants des Pennes Mirabeau envers ceux de Marseille.

Pourtant les emplois qu'occupent les habitants de Marseille sont en moyenne plus qualifiés que ceux des habitants des Pennes Mirabeau, mais comme le nombre d'actifs ayant un emploi est supérieur dans cette commune cela entraîne un meilleur niveau de vie de ces habitants et donc plus de moyen consacré à leurs loisirs et donc aux biens culturels. Par exemple le revenu médian par unité de consommation est en 2009 de 22 163€ aux Pennes Mirabeau et de 16 456€ à Marseille.

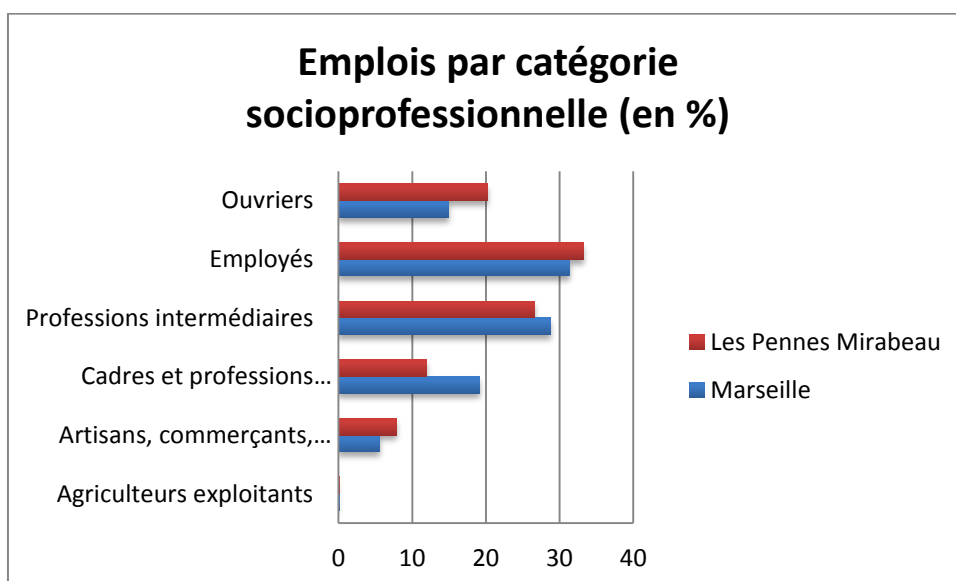


Figure 11 : données INSEE 2009

Outre le revenu il faut aussi prendre en compte la disponibilité de ce public. Par exemple près de 78% des habitants des Pennes Mirabeau ne travaillent pas sur la commune de résidence. Et très souvent les déplacements domicile travail se font en véhicule personnel. Et comme certains me l'ont dit lors d'entretien, ils souhaiteraient pouvoir rester sur la commune et ne pas à avoir à utiliser leur véhicule le weekend end. Au contraire plus de 80% des habitants de Marseille travaillent dans leur commune de résidence ce qui fait qu'ils sont plus enclins à se déplacer le weekend end.

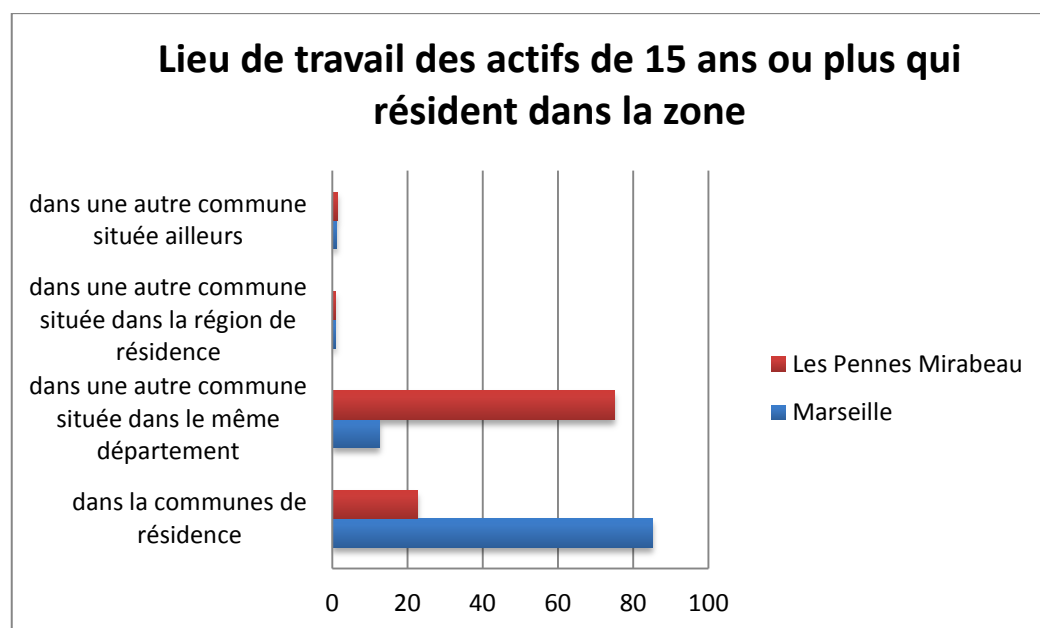


Figure 12 : données INSEE 2009

Au final on voit que la population de Marseille est plus jeune que celle des Pennes Mirabeau qui dispose d'un meilleur revenu donc qui dépense plus pour ces loisirs mais qui ne souhaite pas quitter la commune le weekend end au contraire de celle de Marseille.

2. Préjugés et rupture sociale entre ces deux territoires

Pour connaître les avis mutuels j'ai interrogé des gens au hasard, rencontrés dans la rue, à la gare, ou dans les transports en commun en leur demandant simplement ce qu'ils connaissent ou pensaient de l'autre commune.

Les habitants de Marseille ne connaissent les Pennes Mirabeau qu'à travers la grande zone commerciale qui s'y trouve. La plupart y vient le weekend end et connaît le nom de la commune grâce aux panneaux routiers mais n'y est jamais allé hors zone commerciale. Au contraire les habitants des Pennes Mirabeau ont une mauvaise image de ceux de Marseille. La commune est en contact avec les quartiers nord de Marseille réputés pour leur insécurité lié au trafic de drogue. Les

personnes interrogées pensent que ceux de Marseille sont en majorité au chômage et ne font pas d'effort. Par contre ils s'identifient plus facilement à la population d'Aix en Provence qui ne posent, selon eux, aucun problème. La plupart sont ainsi satisfaits de la politique « anti-logement social » menée par le maire actuel des Pennes Mirabeau craignant que cela amène une population défavorisée issue de Marseille.

Tout ceci fait qu'il n'y a pas de lien social entre les Pennes Mirabeau et Marseille à l'heure actuelle mais plutôt une méconnaissance et des préjugés ce qui complique la création de la métropole Aix Marseille Provence car la situation des Pennes Mirabeau est assez similaire à celle des communes voisines.

3. Lien entre les habitants au sein des deux communes

- **La commune des Pennes Mirabeau est assez unie :**

La commune est constituée de 7 quartiers indépendants qui possèdent tout ce qui est nécessaire aux habitants en termes de services (mairie, poste, quelques entreprises, écoles et commerces de proximité). Cette répartition en pôle autonome ne crée pas de fracture sociale, en effet les écoles maternelles et primaires regroupent plusieurs quartiers et le tissu associatif est dense sur la commune ce qui permet de créer et maintenir un lien entre les habitants. De plus ils ont une identité commune basée en partie sur des intérêts communs et un rejet de Marseille.

- **La commune de Marseille est bien plus peuplée et assez hétérogène :**

De par la taille de Marseille, les habitants ont plus construit une identité commune (sentiment d'appartenance) au sein des quartiers. Les quartiers sont hétérogènes avec des zones aisées et d'autres populaires. Les revenus, niveau d'étude et taux de chômage sont eux aussi très différents selon le quartier. Aucun lieu n'est assez vaste pour créer du lien entre tous ces habitants et aucune activité n'est assez fédératrice. Par exemple une enquête Eurostat de 2009 montre que seulement 55 % des enquêtés Marseillais déclaraient faire confiance aux autres alors que ce taux est supérieur à 65% à Bordeaux, Toulouse, Lille, Rennes ou encore Strasbourg.

B. Mise en évidence de fracture spatiale au sein de la métropole : exemple des transports entre Marseille, Aix en Provence et les Pennes Mirabeau

1. Réseaux routiers et ferrés

La commune des Pennes Mirabeau est desservie par l'autoroute A7 qui relie Lyon et Marseille et l'autoroute A55 qui relie Marseille et Martigues. De plus une route nationale relie aussi les Pennes Mirabeau à Marseille.

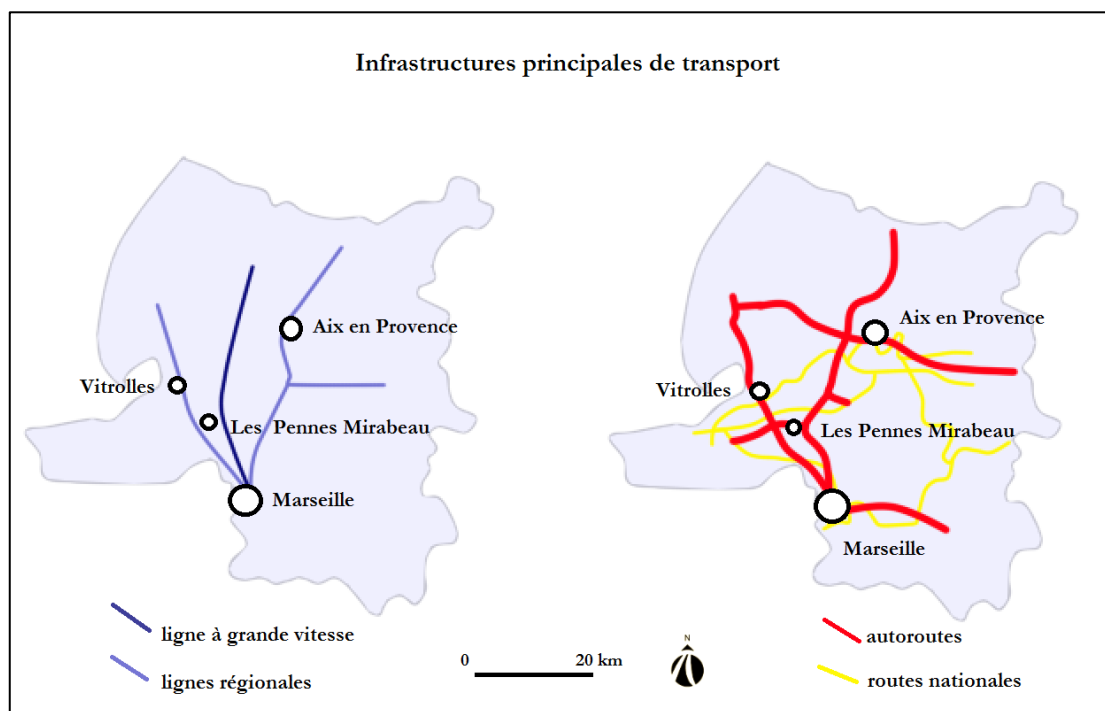


Figure 13 : Sources : SNCF et atlas routier Michelin

Il n'y a pas de gare sur la commune des Pennes Mirabeau mais deux ne sont pas très éloignées. En effet au sud de la commune, du côté de Marseille se situe la gare de Saint Antoine desservie par la ligne de TER Aix-Marseille. Au nord à environ 15 minutes en voiture se situe la gare d'Aix TGV où passe la ligne à grande vitesse Marseille-Paris.

2. Transports en commun entre les Pennes Mirabeau et les deux villes majeures de la future métropole

• Trajet Pennes Mirabeau-Marseille :

Les cars et trains circulent du lundi au vendredi avec ces horaires. Il y en a moitié moins le samedi et seulement 2 bus et 4 trains le dimanche. A cela il faut ajouter que la circulation n'est jamais fluide au niveau de Saint Antoine, ainsi aller à la gare de Saint Antoine en partant de la mairie des Pennes Mirabeau, en heure de pointe prend environ 35 minutes.

Moyens de transport	Autocar	Autocar	TER
Compagnie	Car treize-ligne 89	Car treize-ligne 51	SNCF
Lieu de départ Distance avec la mairie	16 arrêts sur la commune le long de la nationale 113	1 arrêt sur la commune (Plan de Campagne) à 6.5 km	Gare de Saint Antoine (hors commune) à 3 km
Fréquence	1 par heure	2 par heure	2 par heure
Fréquence en heure de pointe	2 par heure	3 par heure	3 par heure
Plage horaire	De 7h à 20h	De 5h30 à 20h	De 6h à 22h
Tarif unitaire	3.90€	3.90€	2.70€
Durée du trajet	30 à 45 minutes	30 minutes	15 minutes

Le terminus de ces deux moyens de transport est la gare Saint Charles de Marseille qui est aussi une gare routière (bus de ville et bus départementaux y sont stationnés) et une station carrefour des 2 lignes de métro. A partir de la gare on peut ainsi aller dans toute la commune de Marseille : si l'on prend en compte le centre urbain de la ville de Marseille, près de 85 % de la population marseillaise a un accès élevé ou très élevé aux transports publics (Dijkstra et Poelman, 2013).

- **Trajet Pennes Mirabeau-Aix en Provence**

Moyens de transport	Autocar	TER
Compagnie	Car treize-ligne 51	SNCF
Lieu de départ Distance avec la mairie	1 arrêt sur la commune (Plan de Campagne) à 6.5 km	Gare de Saint Antoine (hors commune) à 3 km
Fréquence	2 par heure	2 par heure
Fréquence en heure de pointe	3 par heure	3 par heure
Plage horaire	De 5h30 à 20h	De 6h à 22h
Tarif unitaire	3.90€	6€
Durée du trajet	30 minutes	30 min

Les cars et trains circulent du lundi au vendredi avec ces horaires. Il y en a moitié moins le samedi et seulement 2 bus et 4 trains le dimanche.

Le terminus est la gare routière d'Aix en Provence qui est un arrêt pour toutes les lignes de bus de ville. A partir de là il est possible d'aller dans tout Aix. La gare ferroviaire est en plein de centre de la ville ce qui est aussi facile d'accès.

- **Transport au sein des Pennes Mirabeau**

La structure en pôle autonome se retrouve dans l'organisation du réseau de transport sur la commune. Le réseau est « Les bus de l'Etang » et est commun aux 8 communes autour de l'étang de Berre.

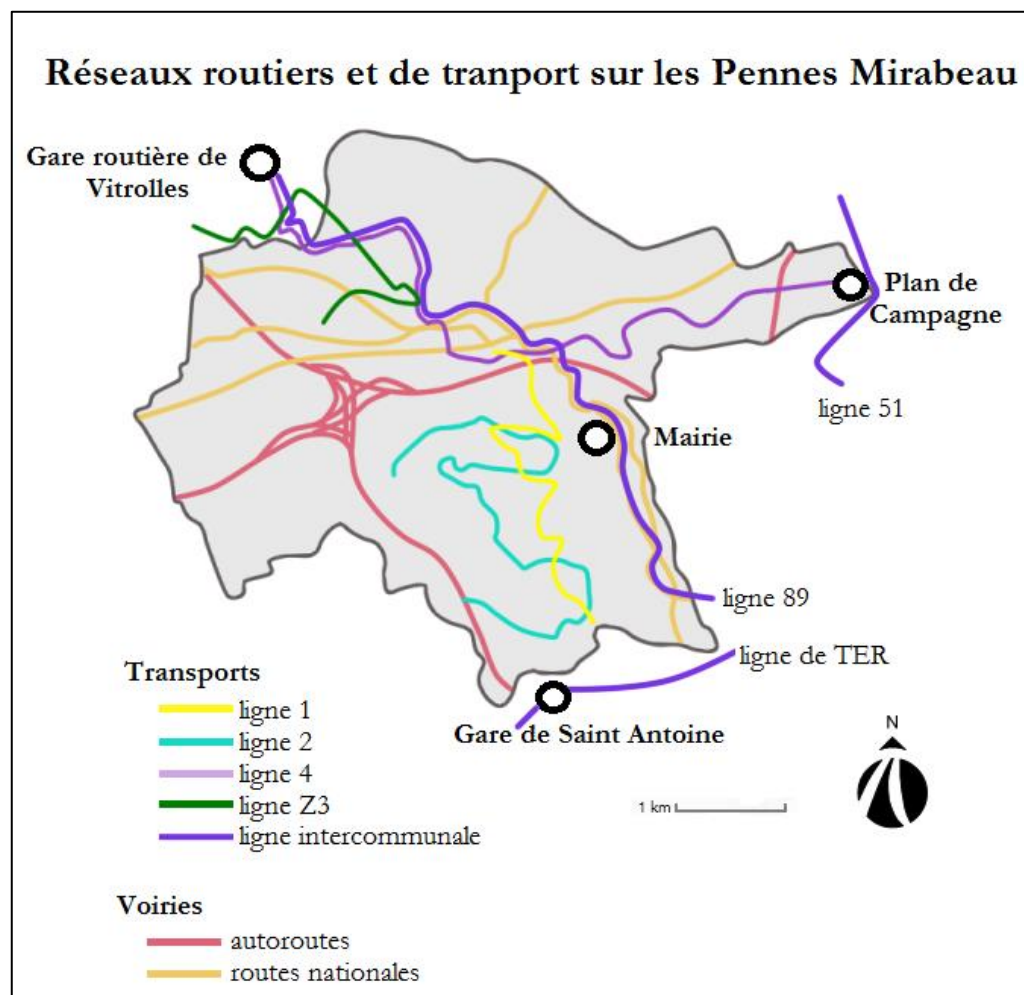


Figure 14 : Sources Bus de l'Etang et atlas Michelin

Lignes :	Ligne 1	Ligne 2	Ligne 4	Ligne Z3
Nombres d'arrêts	25	29	31	30
Fréquence	2 par heure	1 par heure	1 par heure	1 par heure
Fréquence en heure de pointe	2 par heure	1 par heure	2 par heure	1 par heure
Plage horaire	7h à 19h	7h à 18h30	6h30 à 20h30	6h à 20h
Tarif unitaire	1 €	1 €	1 €	1 €

Il n'y a que la moitié des bus qui circulent le samedi et aucun le dimanche.

A cela s'ajoute 3 lignes qui relient le nord de la commune à la gare routière de Vitrolles où partent des bus pour les communes des environs.

- **Conclusion**

Comme on a pu le voir le réseau de transport sur la commune des Pennes Mirabeau et sur l'ensemble de la métropole est à revoir. Aix en Provence et Marseille sont bien reliées entre elles mais sont peu accessibles aux communes voisines qui sont encore moins reliées entre elles. Chacune ayant souvent son propre réseau. Très souvent le plus simple est de se rendre soit à Aix en Provence soit à Marseille pour se rendre en transport en commun dans une commune mitoyenne.

Ainsi la part des transports publics dans les déplacements au sein de l'aire urbaine d'Aix Marseille n'était que de 8 % en 2010, et de 19 % au sein des communes de résidence (d'après une étude de l'OCDE) et environ 77% de la population habitant en zone péri-urbaine (en dehors de la ville de Marseille) n'a aucun accès aux transports publics, 14% de la population a une accessibilité limitée et 2 % seulement a une accessibilité élevée (d'après une étude de : Lewis Dijkstra et Hugo Poelman).

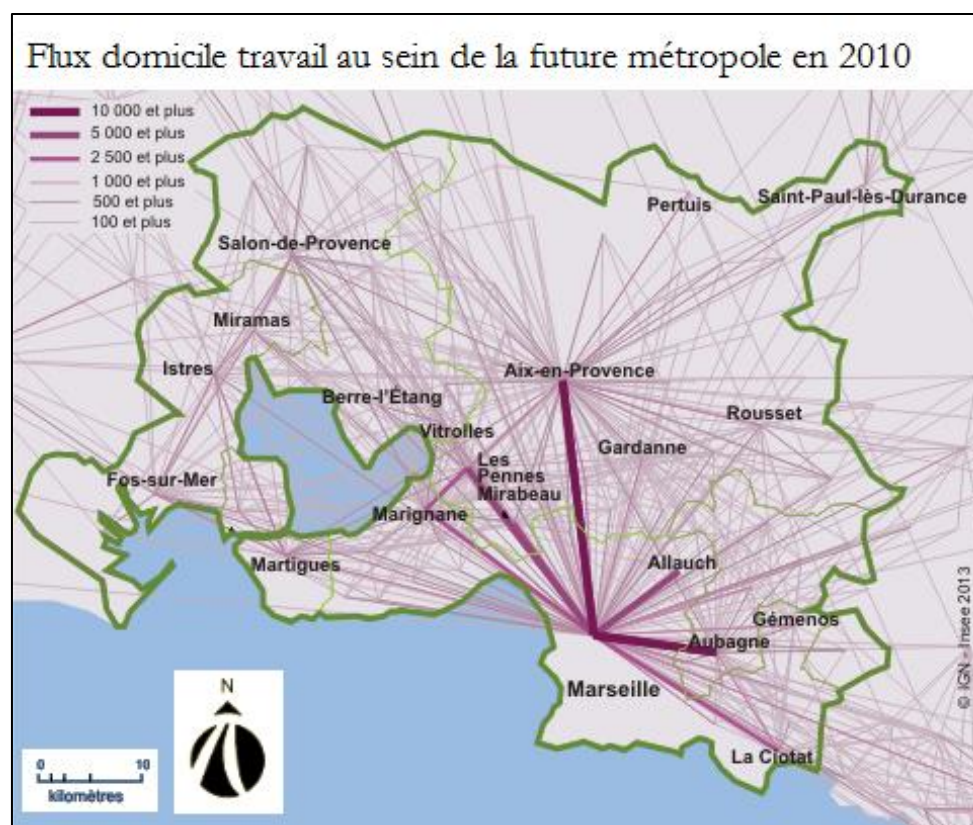


Figure 15 : Sources IGN-INSEE 2013

De plus les plages horaires ne sont pas développées en soirée, fin de soirée et le weekend ce qui fait que pour aller assister à n'importe quel type de spectacle ou d'expositions il est presque nécessaire de s'y rendre en véhicule personnel. Et cela diminue vraiment l'accessibilité à la culture car les offres culturelles sont surtout regroupées à Aix en Provence et Marseille et le stationnement dans ces deux villes est très insuffisant.

Développer un réseau de transport sur l'ensemble du territoire sera donc un des enjeux de la métropole et permettra de diminuer les inégalités d'accès à l'emploi, au logement et à la culture. A titre d'exemple la métropole lyonnaise dispose de 4 lignes de métro et d'un réseau de transport en commun de 1 050 km, alors que la future métropole Aix Marseille Provence dispose de 2 lignes de métro et d'un réseau de 684 km.

C. Peut-on utiliser la culture pour créer du lien social sur ce territoire ?

1. Qu'est-ce que le lien social ?

La notion de lien social signifie en sociologie l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les gens ou les groupes sociaux entre eux. Il peut varier dans le temps et dans l'espace; c'est-à-dire que le lien social peut se retrouver plus ou moins fort selon le contexte mais c'est sa qualité et son intensité qui indique la qualité et l'intensité des rapports sociaux entre les gens.

2. La culture peut-elle créer du lien au sein de ce territoire ?

Dans la mesure où les pratiques culturelles réunissent des gens de milieux sociaux différents sans les classer et les laissent libre de s'exprimer, d'échanger entre eux alors qu'en temps normal ils ne se seraient jamais parlé, on peut dire que la culture crée une forme de lien social.

Le principal obstacle sur le territoire étudié est la méconnaissance mutuelle et le maintien des préjugés. Favoriser la rencontre et le dialogue entre les habitants de Marseille et des Pennes Mirabeau grâce à des offres culturelles communes permettraient progressivement de changer les avis des participants tout en enrichissant leur culture personnelle.

De plus la métropole avec la présence de Marseille et Aix en Provence a un patrimoine culturel, des infrastructures et une programmation très riches. Utiliser cette richesse permettrait aussi aux habitants de mieux découvrir et s'approprier leur territoire de résidence.

IV. La politique culturelle française

A. Origine de la mise en place d'une politique culturelle

1. Qu'est-ce qu'une politique culturelle ?

Une politique culturelle consiste en un ensemble d'actions coordonnées visant à promouvoir la culture directement ou indirectement. Ces actions peuvent concerner tant la préservation du patrimoine que la promotion de la création contemporaine, en incluant le soutien aux structures de diffusion de la culture.

2. Mise en place de la politique culturelle française

Entre 1936 et 1958, il y a eu trois tentatives incomplètes d'impulsion politique par les milieux de l'éducation populaire, fondées sur une vision culturelle de la société, ce qui a servi de base à la pensée de la nécessité d'une politique publique en faveur d'une popularisation de la culture.

Mais ce n'est que lorsque Charles de Gaulle accède au pouvoir qu'un ministère dédié à la culture est créé en 1959. C'est André Malraux qui est chargé de la création du ministère des affaires culturelles et il définit ainsi son rôle « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de français, assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et favoriser la création des œuvres de l'art et l'esprit qui l'enrichissent ».

Suite à cela il définit les objectifs principaux de la politique culturelle française qui sont toujours d'actualité:

- la sauvegarde du patrimoine
- la diffusion de la culture de la manière la plus large (notamment par la décentralisation)
- soutien à la création

Et il définit les domaines d'intervention de cette politique :

- l'école et la formation
- les lieux de travail
- les nouvelles techniques de communication
- le cadre bâti (infrastructures dédiées à la culture)

A l'heure actuelle ce sont toujours ces domaines d'intervention qui sont privilégiés pour atteindre tous les types de public. C'est pourquoi le

développement de l'accessibilité à la culture au sein du territoire étudié se fera dans ces 4 domaines.

3. La décentralisation :

La décentralisation est, selon Latarjet (auteur d'un rapport ministériel sur la décentralisation en 1990) le droit des élus à s'auto-administrer et à concevoir leur politique culturelle c'est ensuite le droit des artistes à créer dans leur ville, à vivre dans leur cité; c'est enfin le droit des citoyens à la présence d'une vie culturelle intense, car la culture n'est pas la propriété d'une ville, même si cette ville est Paris.

La décentralisation s'est faite en trois temps :

- la décentralisation de l'offre artistique et de l'aménagement culturel du territoire, volonté politique assez ancienne, à l'origine du réseau des bibliothèques et des musées municipaux et départementaux dès Malraux.
- la décentralisation politique, impulsée par les lois Defferre, se traduisant par le transfert de compétences de l'État vers les collectivités territoriales mais n'a concerné pendant longtemps qu'une faible partie de la gestion des activités culturelles.
- la décentralisation financière, illustrée par la prise d'importance des collectivités locales depuis une quarantaine d'années dans le financement des structures culturelles et artistiques, et le progressif désengagement de l'État.

B. Les compétences culturelles des collectivités territoriales suite à la décentralisation

1. Rôle de la région

- mise en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, ce qui inclut l'insertion des jeunes en difficulté et les formations en alternance
- protection du patrimoine

2. Rôle du département

Le département est la collectivité chargée de la solidarité.

- création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales
- création et gestion des musées
- protection du patrimoine

3. Rôle de la commune

- création et entretien des bibliothèques
- création et entretien des musées
- création et entretien des écoles de musique
- création et entretien des salles de spectacle
- organisation des manifestations culturelles

4. Rôle de la métropole :

La création d'une métropole ne simplifie pas le paysage administratif mais ajoute un nouveau partenaire décisionnel et financier. La métropole est ainsi responsable de la création et de l'entretien des équipements culturels, socioculturels d'intérêt métropolitain. A cela s'ajoute un soutien aux artistes et projets d'intérêt métropolitain.

C. Financements et dépenses culturelles

1. Le financement croisé

Les financements sont croisés : toutes les administrations sont ainsi concernées (Etat, région, département, commune, ville).

Avantages :

- concertation entre les partenaires,
- donne une image positive aux communes participantes au financement de certaines opérations,
- partage des risques,

- chaque partenaire peut ainsi intervenir dans la vie culturelle en l'orientant selon ses choix et en exerçant un certain contrôle.

Inconvénients :

- enchevêtrement des responsabilités,
- pas de leader,
- moins de sens des responsabilités car partagée entre les différents participants,
- aides financières souvent basées sur le montant des aides versées par les autres participants et non par vrai calcul.
- Trop souvent le partenariat avec l'Etat est nécessaire pour obtenir d'autres partenaires.

2. Les dépenses culturelles des collectivités

En 2010, les dépenses culturelles des collectivités territoriales (régions, départements, communes de plus de 10 000 habitants et leurs groupements, DOM compris) se sont élevées à 7,6 milliards d'euros soit 118 euros par habitant.

Les communes et leurs groupements assument près des trois quarts (73%) de ces dépenses (respectivement 4,6 milliards et 1 milliard d'euros), les départements 18% (soit 1,4 milliard) et les régions 9%(0,7 milliard). Ces dépenses représentent en moyenne une part plus élevée des dépenses totales des communes et de leurs groupements (8,0% et 7,0%) que de celles des régions (2,7%) et des départements (2,1%).

Par rapport à 2006, année de la précédente édition de l'enquête, les dépenses culturelles territoriales ont progressé de près de 10 % soit + 2,3% par an en France métropolitaine.

Section 2 :

Le paysage culturel des Pennes Mirabeau : une offre riche mais peu exploitée

I. Méthode d'étude :

A. Elaboration d'un questionnaire sur les pratiques culturelle des habitants :

Pour réaliser cette partie j'ai tout d'abord dialogué avec des personnes rencontrées au hasard à la gare, dans le car, dans la rue et à la sortie de l'école afin de connaître ce qu'elles pensaient de l'accessibilité actuelle à la culture, (est ce que naturellement elles allaient au théâtre, au cinéma et sinon pourquoi). Ces conversations m'ont servie de brouillon afin de mieux connaître ce que les gens attendent de l'offre culturelle. Suite aux points soulevés et à mes réflexions sur ma propre pratique culturelle au sein de ce territoire ainsi que sur celle de mes proches, j'ai rédigé un questionnaire afin de connaître de manière précise les pratiques culturelles des habitants et leurs attentes.

J'ai distribué ce questionnaire dans un foyer troisième âge, à la sortie d'une école primaire et maternelle, dans une galerie marchande (lieu de loisirs des collégiens de la commune) et dans le car 13 (ligne reliant Marseille-Vitrolles dont les usagers sont des travailleurs et quelques étudiants) afin d'obtenir un panel représentant toutes les tranches d'âge.

Très souvent j'ai obtenu plus de réponses en posant directement les questions du questionnaire et en écrivant moi-même les réponses qu'en le donnant simplement. Au final j'ai pu analyser 43 réponses.

B. Concertations avant la rédaction des propositions

Avant de rédiger mes propositions j'ai rencontré divers acteurs du territoire afin de ne garder que les réalisables et de les adapter à la réalité du terrain. Pour cela j'ai rencontré une directrice d'école primaire, la présidente d'une association culturelle, l'adjointe au maire responsable de l'aménagement, la responsable du service culture municipal et un agent immobilier.

II. Etat des lieux : des offres variées mais dispersées sur le territoire

A. Marseille Provence capitale européenne de la culture

Le choix de Marseille comme capitale européenne de la culture 2013 a permis de lancer une nouvelle coopération à une échelle plus large, en associant les collectivités locales mais aussi les citoyens à travers les associations.

En effet; dès la candidature officielle de la ville en 2004, les principaux leaders économiques et culturels du territoire métropolitain ont souhaité s'associer à ce projet : ils ont fait pression pour que la région environnante puisse participer et cela a finalement décidé la ville d'Aix en Provence à y participer.

MP2013 a ainsi permis de mettre en place de nombreuses collaborations à l'échelle du territoire.

MP2013 a aussi permis d'accélérer la mise en œuvre de projets dans de multiples domaines culturels mais aussi dans les domaines du transport, de l'aménagement des quartiers (Vieux-Port par exemple), et des infrastructures touristiques.

B. Offres culturelles aux alentours des Pennes Mirabeau

1. Le patrimoine

La ville de Marseille ainsi que celle d'Aix en Provence ont un patrimoine important issu de la période romaine pour le plus ancien. Nombreux artistes y ont résidé augmentant la valeur artistique de ces lieux.

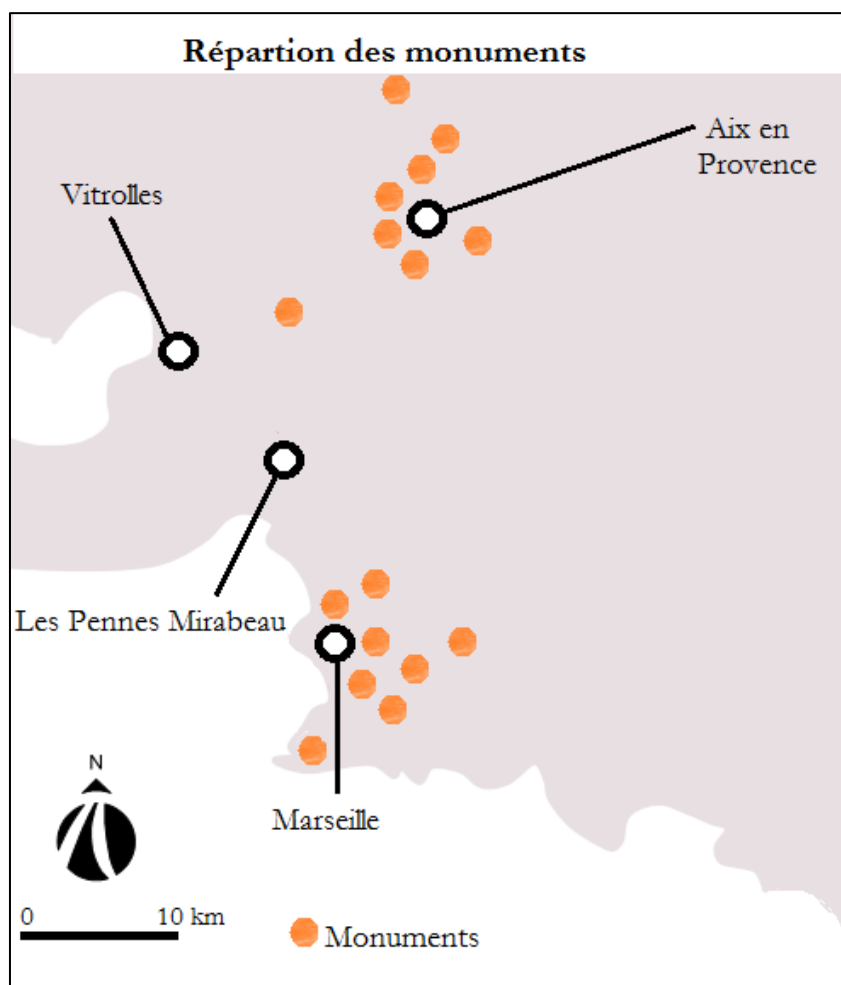


Figure 16 : Source : Les Pages Jaunes

Les communes des alentours ne possèdent pas de patrimoine remarquable hors une ou deux églises.

2. Les arts vivants

Marseille et Aix en Provence possèdent de nombreuses salles de spectacles et théâtres. On compte ainsi 30 théâtres à moins de 15 km de la mairie des Pennes Mirabeau et 10 salles de spectacle. A cela s'ajoute deux opéras, un dans chaque ville.

La programmation est assez variée. Il y a dans ces villes au minimum trois représentations théâtrales en semaine destinées aux adultes.

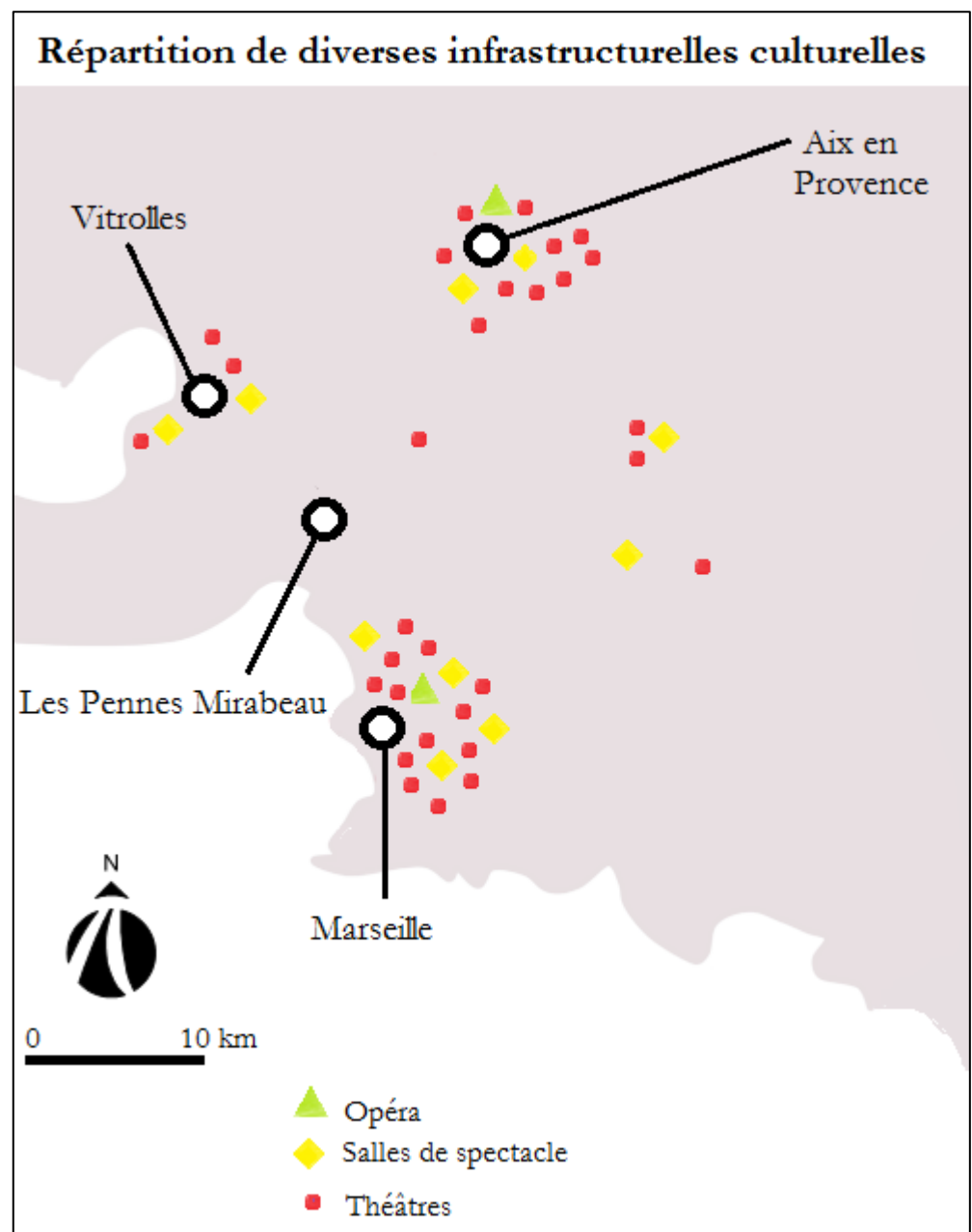


Figure 17 : Source : Les Pages Jaunes

3. Les arts visuels

Il y a 12 cinémas à moins de 15 km de la mairie des Pennes Mirabeau. Ces cinémas font environ 3 salles et se destinent à projeter des films d'auteurs et peu de blockbuster.

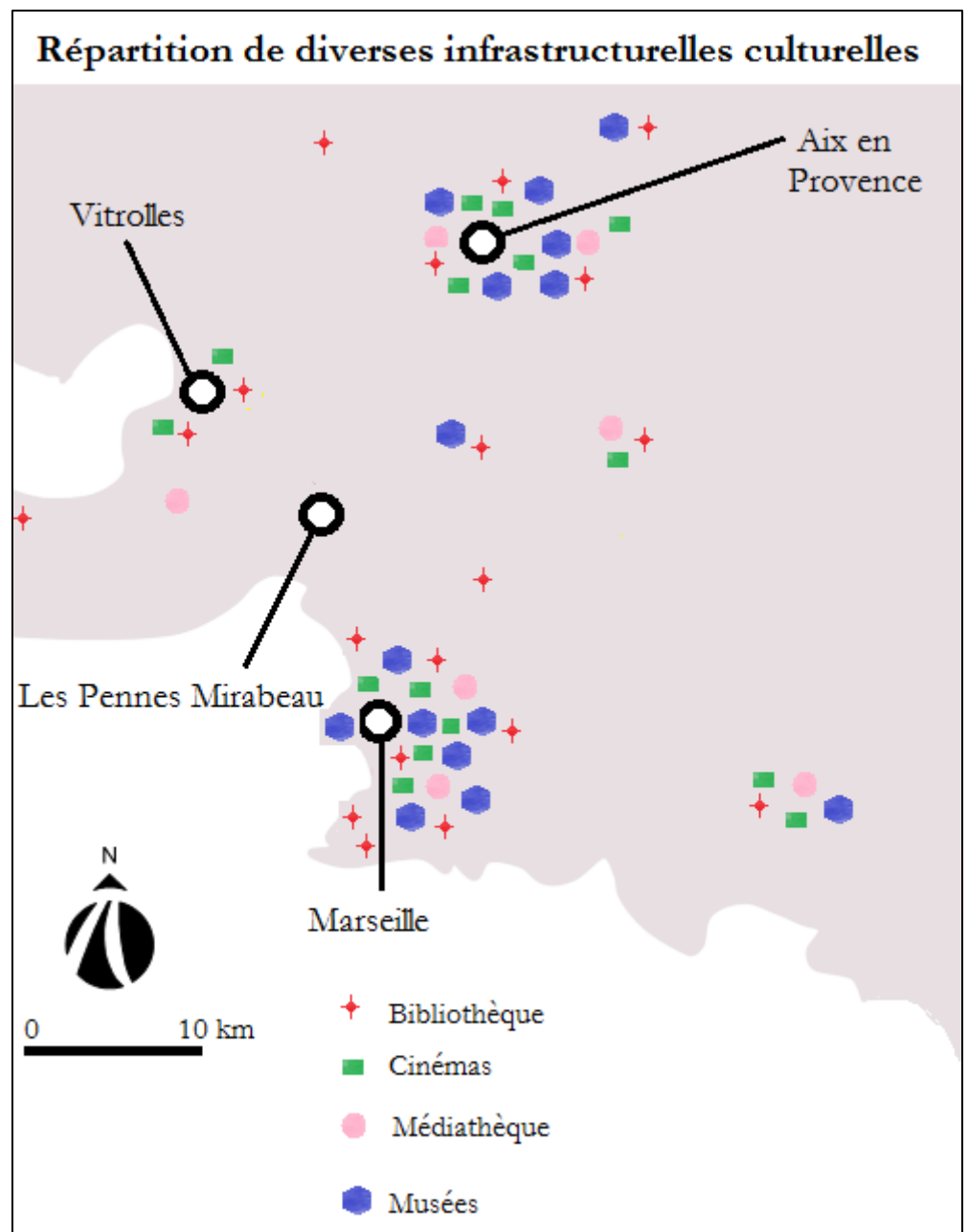


Figure 18 : Source : Les Pages Jaunes

4. Autres infrastructures

Sur une aire de 15 km on compte aussi 15 musées, 19 bibliothèques et 6 médiathèques.

5. Limites de ces offres

Ainsi il y a un grand nombre de structures et d'équipements à Marseille et à Aix dans les secteurs de la danse et du lyrique mais qui fonctionnent de manière dissociée avec « des budgets insuffisants et une illisibilité complète » (J. Boulesteix et J. Viard). De plus, il n'y a pas de système de « pass culture » ou de billetterie commune.

Et malgré les progrès faits dans le cadre de Marseille Provence capitale de la culture, l'offre culturelle reste aujourd'hui encore dispersée. Par exemple les collections, très riches sont éclatées sur tout le territoire dans des musées de taille peu importante et n'ayant aucun partenariat entre eux.

De plus au manque d'accès en transports en commun à l'offre culturelle s'ajoute une pénurie de stationnement dans les villes d'Aix en Provence et Marseille, ce qui fait que la plupart des personnes des Pennes Mirabeau que j'ai interrogées préfèrent ne pas s'y rendre pour leurs loisirs (72%). Elles ont aussi pour 83% d'entre elles besoin de leur véhicules personnels pour se rendre au travail et ne souhaitent pas l'utiliser le weekend à 67%.

Par ailleurs la plupart m'ont dit ne pas connaître les offres culturelles hors de la commune.

Il serait à souhaiter que la démarche de collaboration créée avec MP2013 se poursuive afin de commencer la construction de la métropole.

C. Offres culturelles sur la commune

1. Equipements culturels

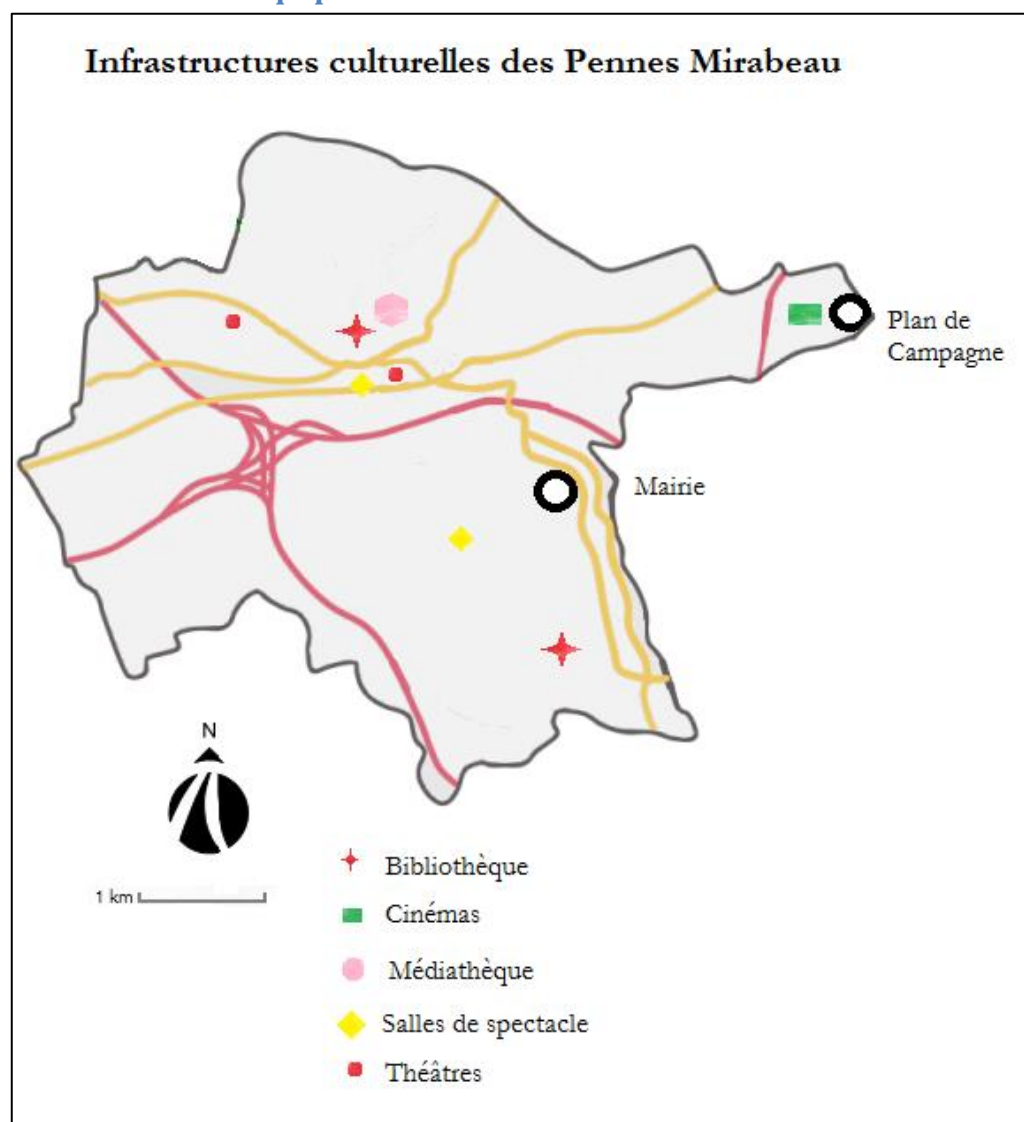


Figure 19 : Source : site de la mairie

La commune possède deux théâtres (149 places et 50 places) et deux salles de spectacle de (600 et 700 places). Il y a aussi un cinéma comportant 16 salles et 3 507 places.

La bibliothèque/médiathèque avait un bâtiment propre adapté mais suite à un sinistre dans le bâtiment des travaux ont révélé de l'amiante et un affaissement de la bâtisse, ce qui fait que la bibliothèque/médiathèque a été transféré temporairement dans l'ancienne mairie au cœur du village des Pennes Mirabeau. Elle est désormais non accessible aux PMR et n'a pas de place destiné au stationnement.



Figure 20 : rue menant à la bibliothèque/médiathèque. Source photo.

La seconde bibliothèque bien moins importante est située au sud de la commune. Le bâtiment est à moitié vide et ne respecte pas les normes actuelles de sécurité. Le remettre aux normes serait plus onéreux que le détruire et le reconstruire.



Figure 21 : bibliothèque de la Gavotte. Source : photo

Il serait utile de construire à la place du logement collectif dans le même type de ce qu'il y a autour. Il y a une vraie demande de logements dans ce quartier près de Marseille d'après Levy Franck, agent immobilier qui agit surtout sur les Pennes Mirabeau et dont l'agence se situe dans ce quartier. Par contre il faudrait trouver une solution pour l'association Secours Catholique qui y a ses locaux ainsi qu'une association de danse.

Il n'y a que 1086 lecteurs actifs soit 5% de la population.

2. Communication à but culturel

Chaque habitant reçoit *Le Pennois* magazine mensuel réalisé par un service de la mairie des Pennes Mirabeau. A l'intérieur est détaillé les événements du mois

et les projets du conseil municipal. Des habitants ou associations y sont mis en avant pour leurs engagements ou réalisations.

Une rubrique est consacrée à l'offre culturelle proposée par la mairie et donne toutes les informations nécessaires.

Il est nécessaire de réserver par téléphone pour profiter de ces offres.

A cela s'ajoute un service de rappel par mail une semaine avant la fin des réservations.

3. Offres, programmation

La mairie participe à l'organisation de weekend thématique au moins une fois par mois, qui ont pour thème :

- La musique
- La lecture
- La magie
- La peinture
- La cuisine
- Le moyen âge
- Jeune talent (1^{ère} édition)
- L'agriculture (1^{ère} édition)

De plus une fois par trimestre une compagnie théâtrale résidente se produit sur la scène de Tino Rossi. Le spectacle est gratuit. Et cela a été mis en place l'an dernier.

4. Associations

Le tissu associatif de la commune est assez important. On compte ainsi 133 associations que l'on peut regrouper en 4 domaines.

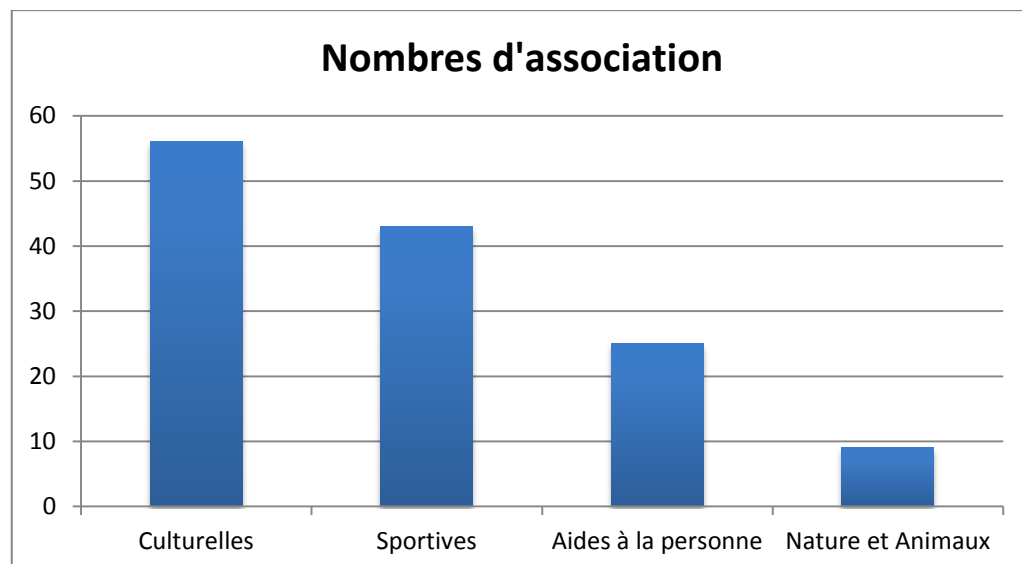


Figure 22 : Sources site de la mairie des Pennes Mirabeau

Les associations à but culturel sont les plus nombreuses mais sont de plus petite taille. D'après celles que j'ai contactées elles ont en moyenne une dizaine d'adhérents hors celles destinées à la danse où la moyenne est de 50 adhérents.

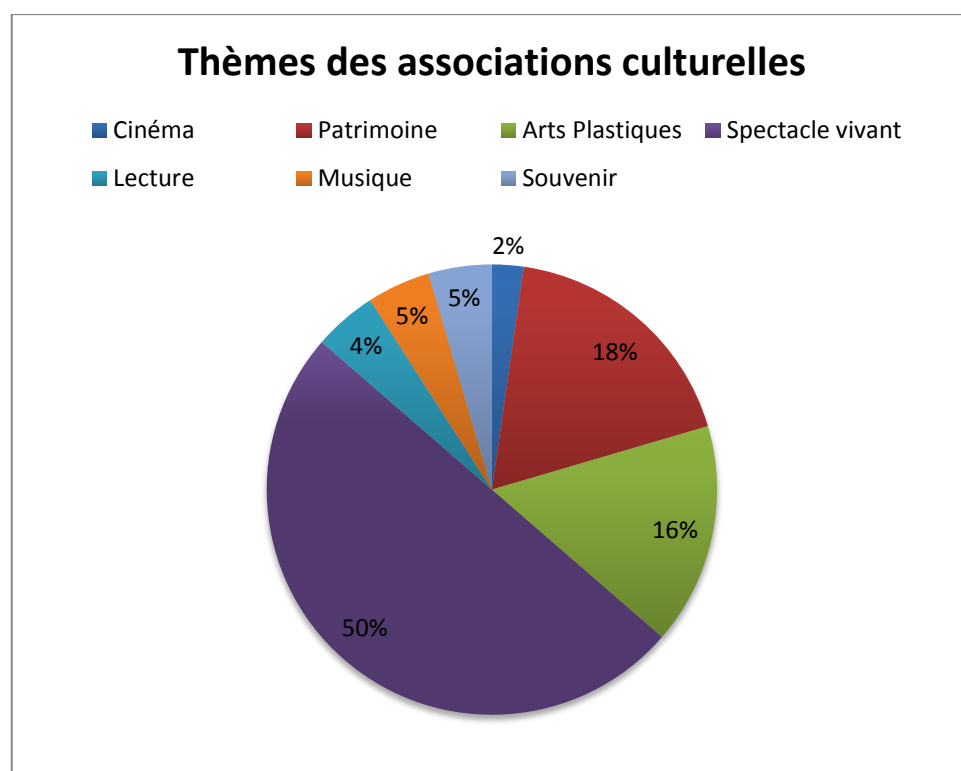


Figure 23 : Sources : site de la mairie des Pennes Mirabeau

Les bibliothèques et médiathèques se sont aussi associées à une association « les amis des arts » afin de diversifier leurs offres en proposant par exemple un

club lecture, des paniers de livres dans les salles d'attentes et un service de livraison de livres à destination du public âgé.

Et en partenariat avec les écoles maternelles des alentours, le personnel de la bibliothèque s'y rend et raconte des histoires aux enfants.

5. Limites de ces offres

Il y a une vraie proposition culturelle sur la commune grâce aux nombreuses associations. De plus la mairie tend à élargir l'offre en créant de nouveaux festivals et en offrant des spectacles aux habitants.

Mais il y a un manque de communication autour de ces actions. Par exemple très peu d'associations ont un site internet ou même une adresse mail. De plus la mairie ne publie pas de bilan sur les actions culturelles dont elle est à l'origine.

Par ailleurs les collaborations entre les associations sont assez rares.

III. Interactions existantes entre les différents acteurs culturels au sein des Pennes Mirabeau

A. Moyens et objectif de la collectivité

1. Offres actuelles et moyens mis en œuvre

La mairie outre les spectacles offerts aux habitants et les festivals agit pour promouvoir la culture au sein des écoles. Un contrat éducatif local (CEL) en partenariat avec les associations proposent des activités culturelles et sportives en temps scolaire et extrascolaire. 2047 enfants de 2 à 11 ans sont scolarisés et 1050 participent à ce dispositif qui coûtent 130€ par enfant en 2013. La scolarisation annuelle d'un enfant de primaire coûte au total 1 450€ à la commune.

Le domaine de la culture et des loisirs représentent le 5^{ème} poste en nombre d'employés et la 3^{ème} place en masse financière pour la commune.

De plus, en 2013 la mairie a utilisé 900 000€ à titre de subventions en faveur des différentes associations.

2. Partenariats

Les partenariats culturels de la commune concernent, d'après Emilie Guillot, (responsable du service culture de la mairie) exclusivement les écoles maternelles et primaires. Outre le partenariat avec les associations vu ci-dessus (CEL) et celui entre la bibliothèque et l'association « Les amis des arts », la mairie a mis en place en collaboration avec la caisse d'allocation familiale des Bouches du Rhône des ateliers et colonies à but sportif et/ou culturels à destinations des 6-18 ans.

3. Objectifs municipaux

Renforcer le lien social sur la commune et l'identité pennoise est le 4^{ème} objectif de l'agenda 21 des Pennes Mirabeau. Pour cela la commune souhaite utiliser entre autre une approche culturelle en:

- Renforçant le dynamisme associatif
- Favorisant l'accès PMR des infrastructures publiques
- Limiter la ségrégation socio spatiale en favorisant les échanges au sein des quartiers.
- Et la création du futur pôle métropolitain va être une opportunité en améliorant notamment la coopération sur l'offre culturelle et les transports.

B. Initiatives et pratiques culturelles des habitants

1. Pratique des habitants

Profil des personnes ayant répondu au questionnaire

65% des personnes ayant répondu sont des femmes et 97% vivent sur les Pennes Mirabeau.

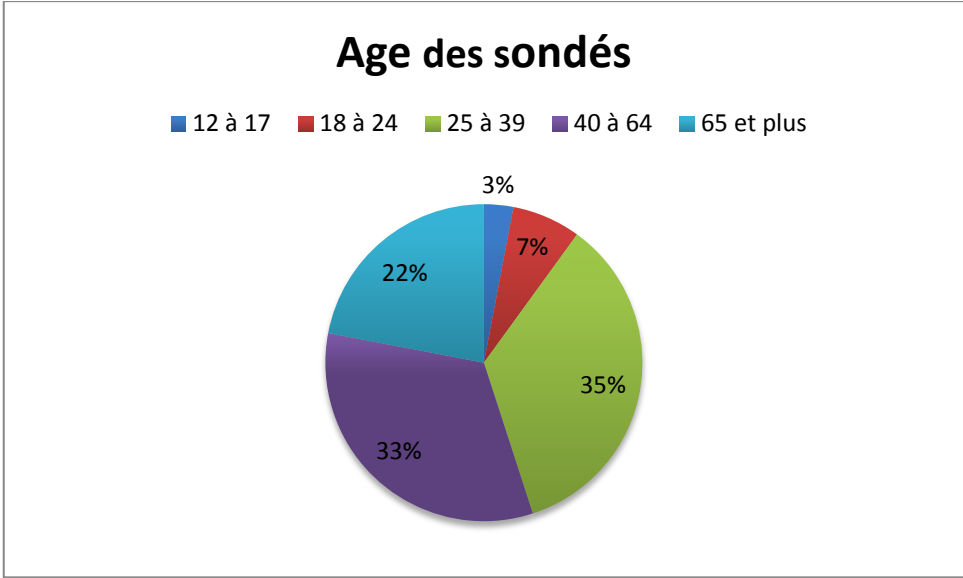


Figure 24 : Source : réponses au questionnaire

Il manque de participants de 12 à 18 ans pour que cet échantillon soit vraiment caractéristique de la population des Pennes Mirabeau.

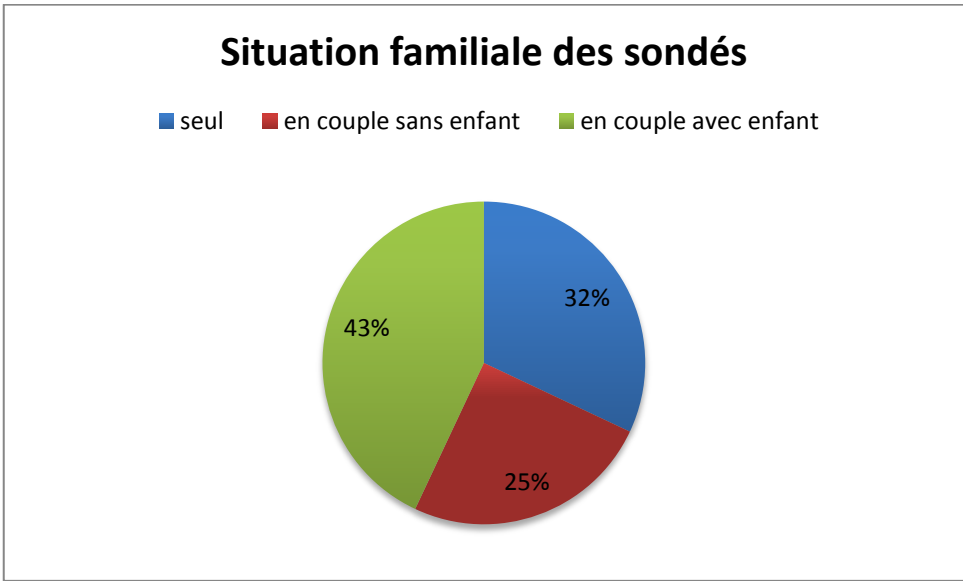


Figure 25 : Source : réponses au questionnaire

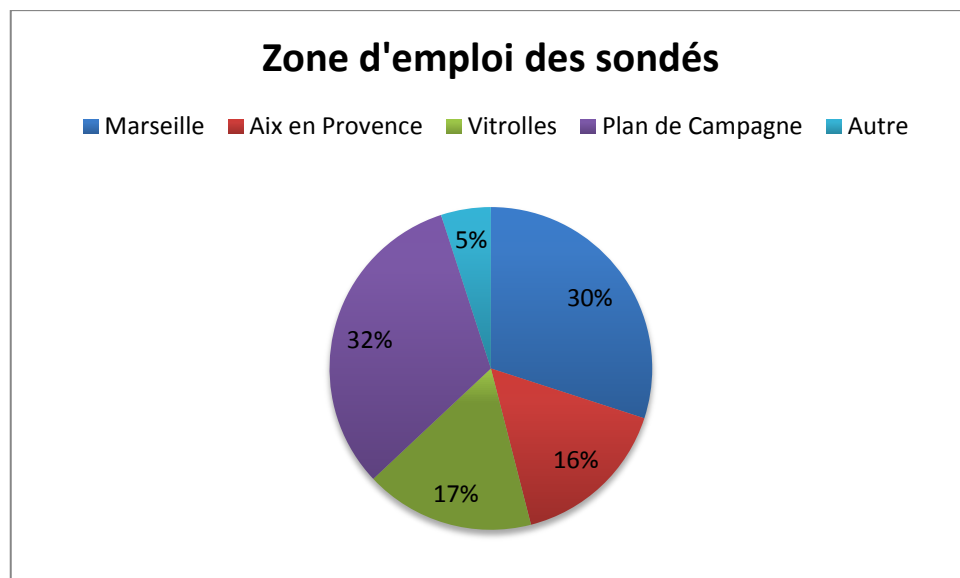


Figure 26 : Source : réponses au questionnaire

Et comme on l'a vu plus haut 83% des sondés utilisent leur véhicule personnel pour se rendre à leur travail et 67% ne souhaitent pas l'utiliser le weekend.

Fréquentation des lieux culturels

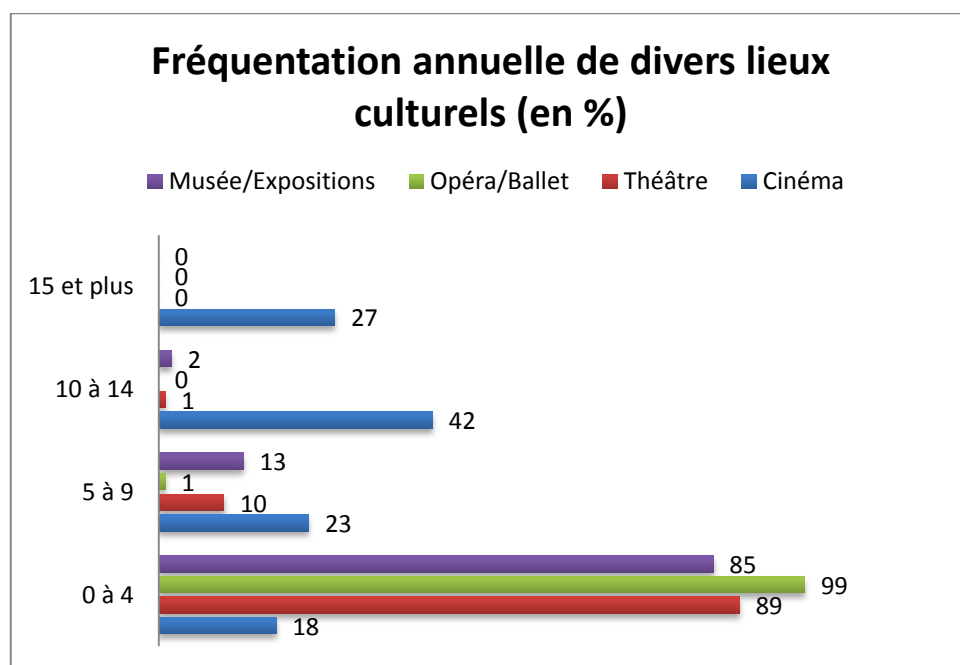


Figure 27 : Source : réponses du questionnaire

On voit ainsi que le seul lieu culturel utilisé presque tous les mois par la population est le cinéma.

Par ailleurs 99% des sondés ne vont jamais à l'opéra et 96% n'y sont jamais allés. La fréquentation des salles de théâtre est à peine meilleure mais seulement 15% n'y sont jamais allés et ce pourcentage baisse selon la classe d'âge car il est désormais fréquent d'aller au théâtre avec l'école (primaire et collège).

Et seulement 5% des habitants se rend régulièrement à la bibliothèque d'après les registres de la directrice Anne Marie Germain.

Pratique culturelle personnelle

33% des sondés pratiquent une activité culturelle et 46% d'entre eux au sein d'une association. Et 37% de leurs enfants dans le cadre d'une association.

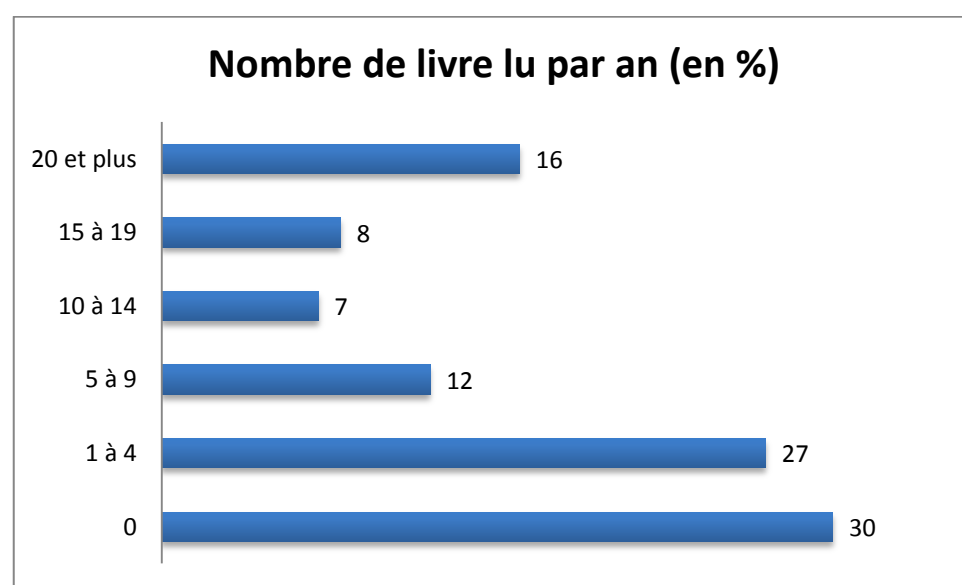


Figure 28 : Source : réponses au questionnaire

Le nombre de livre lu par an montre ainsi plus de la moitié des sondés lisent moins de 5 livres par an.

2. Difficultés rencontrées par les habitants

Dans le questionnaire, je demandais à chaque sondé d'expliquer rapidement pourquoi il utilisait telle offre et pas telle autre.

La plupart préfère le cinéma car voir des films est plus attrayant et qu'ils savent ce qu'ils vont voir grâce aux bandes annonces. Ainsi certains ne vont pas au théâtre car ils ne savent pas à quoi s'attendre et ne s'y sentent pas à l'aise. Ce phénomène est encore plus marqué pour l'opéra, symbole d'une élite pour eux.

Certains ont avoué regretter de ne pas avoir le courage d'y aller lorsqu'ils lisent des critiques de pièce dans des magazines ou voient les affiches de l'opéra. En effet ces dernières sont affichées dans la plupart des lieux de passage et sont très graphiques.

A cela s'ajoute le manque de stationnement près de ces salles ce qui a découragé une grande partie des sondés. Et la majorité a affirmé ne pas chercher d'elle-même la programmation de ces offres mais penser à y aller lorsqu'elle voit une annonce.

3. Publics oubliés et nouveau public

Public oublié

La commune compte 6 foyers troisième âge et 3 maisons de retraites. La plupart des personnes inscrites ne conduisent plus et de ce fait sont exclues des offres de la commune et des alentours, offres qui nécessitent un véhicule en vue de la qualité du service de transport en commun.

Certains ont indiqué dans le questionnaire qu'ils continuaient de participer à la vie associative culturelle et à l'organisation des festivals.

Les foyers organisent annuellement une à deux visites d'expositions et là aussi le public sondé voudrait que cette fréquence soit augmentée.

Rien n'est organisé dans les maisons de retraites où les pensionnaires sont plus âgés que ceux des foyers.

Nouveau public

Les Pennes Mirabeau appliqueront la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014. Les enfants iront à l'école du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h45 avec une pause de midi à deux heures et mercredi matin inclus pour le moment déclare Mme Cambourian (directrice de l'école primaire des Cadeneaux). A l'heure actuelle des ateliers (manuels, sportifs) et une aide aux devoirs sont organisés dans les écoles primaires de 16h30 à 17h30.

Il sera donc nécessaire pour la rentrée 2014 de proposer de nouvelles activités aux enfants et surtout pour le mercredi après-midi.

IV. Synthèse

A. Les problématiques récurrentes

Le territoire de la future métropole Aix Marseille Provence est un territoire riche en patrimoine, collections et infrastructures. Mais où l'offre culturelle est éclatée avec une concentration dans les deux villes principales.

Le problème majeur est le manque de coopérations entre les différents acteurs ce qui entraîne un manque de communication autour de leurs programmations.

De plus il manque un réseau de transport en commun à l'échelle de la métropole ce qui accentue les clivages au sein de la population et ne permet pas une accessibilité culturelle égale aux différents habitants. Cela augmente encore l'hétérogénéité sociale au sein de ce territoire.

B. Les enjeux pour le territoire

L'opération Marseille Provence capitale de la culture a montré que les différents acteurs de la métropole alliés aux associations sont capables de collaborer et d'offrir des activités culturelles sur l'ensemble du territoire.

Développer un partenariat culturel à long terme permettra de créer des liens sur le territoire et d'atténuer les tensions entre les habitants.

Mais cela doit forcément passer par une revalorisation du système de transport à l'échelle de la métropole afin qu'il n'y ait plus de ségrégation spatiale.

A l'échelle des Pennes Mirabeau, renforcer le partenariat culturel permettra à la commune de mieux s'intégrer dans cette métropole en créant notamment des liens avec les deux villes principales mais la commune doit aussi agir sur son territoire propre afin de proposer à tous les mêmes services culturels.

Section 3 :

Repenser la vie culturelle des Pennes Mirabeau

I. Valoriser l'existant en s'inspirant de pratique d'autres territoire

A. Fiches actions possibles

Ces fiches ont été réalisées grâce aux réponses de Monique Slissa, adjointe au maire, responsable de l'aménagement du territoire et ancienne première adjointe, ainsi que celles du service culturel municipal, dirigé par Emilie Guillot.

De plus les réponses au questionnaire ont montré que :

- 69% des sondés sont favorables à la mise en place d'un transport à but culturel
- 62% inscriraient leurs enfants si des activités culturelles étaient proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

✓ Orientation 1 :

Reconnaître et promouvoir la diversité culturelle, et l'accès de tous à la culture

➤ Axe A : Réorganiser la communication à but culturel

- Action 1 (cf. plus bas)

Utiliser la publicité et internet pour informer les habitants de la programmation culturelle de la commune

- Action 2

Publier un bilan annuel sur les offres culturelles municipales

- Action 3

Organiser un forum itinérant des activités culturelles

- Action 4

Publier en ligne le catalogue des ressources des bibliothèques et médiathèque municipales

- Action 5 (cf. plus bas)

Informar les enseignants sur les offres à destinations des scolaires

- Action 6 (cf. plus bas)

Informar les entreprises sur le mécénat culturel

- Action 7

Mettre en place un partage de la programmation culturelle à l'échelle de la métropole

➤ **Axe B : Favoriser la découverte et les pratiques culturelles**

- Action 8

Ouvrir les espaces d'accueil sports-loisirs aux activités culturelles

- Action 9 (cf. plus bas)

Promouvoir des actions pour l'éducation artistique scolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

- Action 10

Promouvoir des actions pour l'éducation artistique en partenariat avec les associations et structures culturelles

- Action 11 (cf. plus bas)

Elargir les offres des festivals actuels à destination des scolaires

- Action 12

Proposer des offres à destination des publics âgés en partenariat avec les maisons de retraites et foyers des seniors

- Action 13

Intégrer des expositions temporaires sur les lieux de passage

➤ **Axe C : Faciliter la mobilité à l'échelle de la commune**

- Action 14

Adapter les transports en commun sur la commune aux offres culturelles

- Action 15

Prendre en compte les nouveaux besoins de mobilité suite à la réforme des temps scolaires

✓ Orientation 2 :

Favoriser une dynamique de coopération entre les acteurs

➤ **Axe A : Mutualiser et partager les ressources**

- Action 16

Créer une coordination des initiatives culturelles locales en partenariat avec les associations

- Action 17 (cf. plus bas)

Créer une carte d'emprunt bibliothèque/médiathèque commune à l'échelle de la métropole

- Action 18

Coopérer autour d'un thème identique choisi chaque année

- Action 19

Optimiser l'accès et les usages des lieux culturels

- Action 20

Recenser la présence artistique du territoire et la valoriser

- Action 21

Développer l'échange des expositions temporaires entre les lieux publics au sein de la métropole

➤ **Axe B : Favoriser les rencontres entre habitants de la métropole**

- Action 22 (cf. plus bas)

Organiser des ateliers culturels communs dans les écoles et collège à but compétitif ou spectacle final commun

- Action 23 (cf. plus bas)

Créer des concours en rapport avec les offres événementielles de la commune ouvert à toute la métropole

✓ **Orientation 3 :**

Organiser les échanges culturels sur la commune et avec l'ensemble de la métropole

➤ **Axe A : Favoriser la découverte de nouvelles activités et acteurs culturels**

- Action 24

Inviter sur la commune des acteurs culturels aux pratiques innovantes

➤ **Axe B : Valoriser et développer la présence artistique**

- Action 25

Mettre en place des pépinières / résidences d'artistes

➤ **Axe C : Faciliter la mobilité entre les territoires**

- Action 26 (cf. plus bas)

Proposer un transport à la demande à but culturel

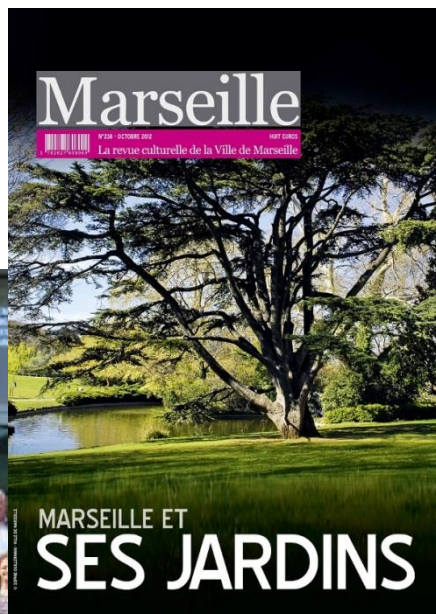
- Action 27

Intégrer dans le schéma métropolitain des transports la question des mobilités culturelle

B. Réalisations de quelques fiches actions :

Dans la partie suivante, les fiches actions avec (cf. plus bas) notée à côté du numéro seront développées à titre d'exemple.

Action 1



➤ Objectif :

Utiliser la publicité et internet pour informer les habitants de la programmation culturelle de la commune

➤ Contexte :

La plupart des communes ont un magazine que reçoivent les habitants où sont détaillées les offres culturelles du mois. Aux Pennes Mirabeau cette parution est assortie d'un rappel par mail une semaine avant la date de l'évènement culturel.

➤ Faiblesse :

Par contre hors des affiches publicitaires sur les abris de bus et recherches personnelles, les habitants ne sont pas informés des offres culturelles des alentours.

➤ Propositions

La métropole va être organisée en territoires qui vont regrouper des communes voisines. Proposer un magazine culturel collectif par territoire permettra que chaque habitat connaisse les offres culturelles à proximité. A cela on peut ajouter un système d'alerte par mail ou sms. Faire cela à l'échelle de la métropole apporterait trop d'informations non souhaitables aux habitants (par exemple des offres à plus de 30 km).

A l'échelle de la métropole on pourrait proposer une application dans laquelle chaque utilisateur rentrerait divers renseignements (âge, localisation, type de spectacles qui l'attire, tranche de prix) et serait ainsi informé en temps réel de la programmation culturelle correspondante à ses critères. De plus ce service pourra être proposé aux touristes.

Action 5



Figure 29 : Atelier dans un gymnase de Vitrolles. Source : site de l'Opéra

Participer à l'opération à la découverte de l'opéra en partenariat avec l'académie Aix-Marseille, le conseil général et l'opéra de Marseille qui proposent divers programmes afin de faire découvrir cet univers à des primaires, collèges et lycées.

- **DES CLÉS POUR L'OPÉRA** : Invite, par des visites, à la découverte de l'Opéra, à travers son histoire patrimoniale et sa vie au quotidien.
- **UN SPECTACLE OU UN CONCERT À L'OPÉRA** : Des primaires, collégiens et lycéens viennent assister à une répétition (pré-générale) d'un spectacle lyrique.
- **MUSICIENS AU COLLÈGE** : L'Orchestre Philharmonique de Marseille se produit dans des collèges situés dans le département des Bouches du Rhône afin de leur faire découvrir la musique classique.

Autres actions

Action 6

Plusieurs musées d'Aix en Provence ont fait appel aux entreprises du département pour rénover certaines œuvres en échange de visites privées. Cela assure aussi une communication positive à l'entreprise partenaire.

Plan de Campagne regroupe divers grands groupes qui pourraient participer à ce type d'action. La mairie pourrait favoriser ce type de partenariat en proposant des réunions d'informations.

Il serait aussi possible que ces entreprises ou d'autres du département fassent du mécénat par rapport aux offres culturelles de la commune. Par exemple, à l'heure actuelle l'entreprise Coca Cola offre des boissons lors de la fête sportive de la commune des Pennes Mirabeau. Cela pourrait aussi se faire à l'occasion d'évènements culturels.

De plus ce type de partenariat pourrait offrir une visibilité médiatique à certaines petites entreprises locales.

Action 9



Figure 30 : Enfants au centre de loisir des Pennes Mirabeau. Source : service culturel Municipal

➤ Objectif :

Promouvoir des actions pour l'éducation artistique scolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

➤ Contexte :

Comme nous l'avons vu plus haut Les Pennes Mirabeau appliqueront la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014. La commune possède deux centres aérés publics qui étaient ouverts tous les mercredis et vacances scolaires. Suite à l'application de la réforme ils ne seront plus utilisés le mercredi. Afin d'utiliser ces bâtiments on pourrait y organiser les activités périscolaires nécessaires dans le nouvel emploi du temps.

De plus il serait utile d'étendre les plages horaires jusqu'à 18h, 18h30 pour mieux s'adapter aux besoins des parents car à l'heure actuelle le nombre d'enfants participant aux activités du soir est assez fluctuant. En effet, les grands parents viennent parfois les chercher et surtout la plupart des parents travaillent dans le commerce (surtout à Plan de Campagne) et leurs horaires changent d'une semaine sur l'autre. Ces propos ont été récurrents chez les parents que j'ai rencontrés devant les écoles.

➤ Faiblesse :

Après avoir rencontrée Monique Slissa, il est apparu qu'emmener les enfants dans ces centres toutes les après-midi n'est pas possible à cause du coût que cela engendrerait. Par contre cela pourra être fait tous les mercredis après le service cantine.

➤ Propositions

Il faut donc trouver des solutions au sein des établissements primaires en semaine et utiliser les centres aérés le mercredi dès 14h

Dans ce cadre des activités culturelles comme le chant, la danse, le théâtre et les arts plastiques pourraient être organisés au sein des écoles primaires dès 15h45, tout en maintenant l'aide aux devoirs et les activités sportives.

On pourrait développer un partenariat avec les associations qui offriraient des activités aux enfants le mercredi, (activités payées à l'année par les parents) car la plage horaire du mercredi matin n'existera plus. Cela permettra aussi d'utiliser leur savoir-faire.

Autre action

Action 11

Chaque année les Pennes Mirabeau organise un festival médiéval qui rencontre un franc succès. Pourtant cela fait deux ans que le festival n'a lieu que le weekend end alors qu'autrefois il durait 4 jours. Le jeudi et vendredi ont été supprimés par manque de public.

Le moyen âge est au programme en histoire en primaire, et il n'y a pas de musées du moyen âge dans les environs.

Restaurer les jeudis et vendredis et les réserver uniquement aux scolaires permettrait de mieux faire connaître cette période historique et ce de manière ludique.

De plus cela pourrait intéresser les primaires des communes voisines. Faire payer une entrée par classe couvrirait les frais supplémentaires dû à ces deux jours supplémentaires d'ouverture.



Figure 32 : Affiche du festival. Source site de la mairie



Figure 31 : Atelier proposé durant le festival en 2010. Source : service culturel

Action 13

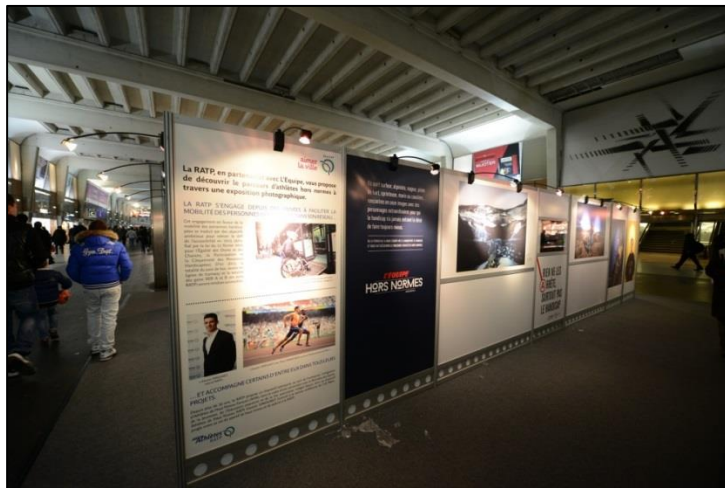


Figure 33 : Exposition dans une gare. Source : site de Gare et Connexions

Il est aussi possible d'organiser à des moments clefs de l'année (vacances scolaires, jours fériés) des spectacles vivants type spectacle de rue. Par exemple dans le centre commercial de Beau Sevran à Sevran en Seine Saint Denis, une fois par mois une association vient lire des contes au milieu de la galerie marchande. Certains y laissent leurs enfants le temps de faire leurs courses. Cette initiative dure depuis maintenant 3ans.

➤ Objectif :

Intégrer des expositions temporaires sur les lieux de passage

➤ Contexte :

La plupart des lieux de passage sur la commune et la métropole « sont vides de culture » d'après Emilie Guillot. Ce sont pourtant les lieux les plus fréquentés. Et la plupart permettent de par leur superficie d'installer des expositions temporaires.

➤ Faiblesse :

Rien n'est prévu dans ce sens et il n'y a pas de volonté d'aménager ces espaces.

➤ Propositions

Gare et Connexions proposent divers événements culturels dans les gares. Une partie peut être transposée dans les lieux de passage ou directement au sein d'entreprises ou ZAC.

Ces lieux sont sur la commune des Pennes Mirabeau les galeries marchandes de Plan de Campagne (zone commerciale à l'Est), les lieux publics (parc, mairie, centre aérés) et les ZAC de l'Aveyron et de la Pallière où il y a une concentration d'entreprise dans des locaux communs. La gare routière de Vitrolles peut aussi être concernée.

Dans ces lieux des expositions de photo (ou photo d'œuvre appartenant aux musées de la métropole) peuvent être installées. Voir des visites audio proposant une autre lecture de ces lieux. Par exemple une promenade audio était proposée à la gare Saint Charles (Marseille), on prêtait aux passants intéressés un parapluie sur lequel était fixé un MP3 et deux casques audio. Les participants suivaient un parcours dans la gare suivant l'audio qui proposait une vision alternative de ce lieu de passage. Cela avait rencontré un vif succès.

Action 17



Figure 34 : Bibliothèque de Vitrolles. Source : site de la mairie

➤ Objectif :

Créer une carte d'emprunt bibliothèque/médiathèque commune à l'échelle de la métropole

➤ Contexte :

La plupart des habitants des Pennes Mirabeau ne travaillent pas sur la commune et ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque qui ferme à 18h. Ils travaillent ainsi surtout à Marseille et Aix en Provence, souvent près d'une bibliothèque ou médiathèque. De plus ces établissements sont ouverts entre midi et deux heures mais les travailleurs ne peuvent rien y emprunter car ils ne vivent pas dans ces communes.

➤ Faiblesse :

Les dates de prêt diffèrent d'un établissement à l'autre et le recensement des ressources n'est pas accessible aux usagers.

➤ Propositions

Il faudrait que les durées de prêt soient identiques dans chaque établissement afin de faciliter les rendus et un catalogue précis des ouvrages et de leur localisation. Or presque toutes les médiathèques et bibliothèques utilisent un système informatique lié à une carte individuelle de prêt. Une solution serait à l'échelle de la métropole d'instaurer une carte individuelle unique de prêt qui permettrait d'emprunter dans toutes les bibliothèques et médiathèques de la métropole. Afin d'éviter un travail supplémentaire de gestion des ressources, il serait nécessaire de rendre les ouvrages là où ils ont été empruntés. Ceci est possible d'après Anne Marie Germain, directrice de bibliothèque aux Pennes Mirabeau.

Ce système enrichirait l'offre proposée aux habitants et augmenterait la fréquentation de ces établissements. Cela existe déjà dans certaines communautés d'agglomérations comme celle de Marne et Chantierne (Seine et Marne).

Autres actions

Action 22

En reprenant le modèle de l'UNSS qui est une structure associative qui permet aux collégiens de faire du sport et de se rencontrer dans des compétitions départementales puis régionales, on pourrait créer de telles rencontres compétitives à but culturel. Il faudrait que des ateliers similaires soient proposés durant la pause de midi ou le mercredi après-midi dans plusieurs collèges.

Par exemple des concours de danse, de chant, de théâtre ou même d'improvisation pourraient avoir lieu avec un système de qualification. Les gagnants pourront être choisis par les autres participants sous forme de vote.

De plus des épreuves d'improvisation inter équipes pourront être organisées afin de favoriser des échanges entre les différents collégiens.

En utilisant ce système d'ateliers, il serait possible d'organiser un spectacle final montrant les productions d'un atelier de divers collèges.

Par exemple les professeurs de musique des collèges de Martigues, Berre l'Etang et Vitrolles avaient organisés un atelier chorale dans leur établissements. Tous les collégiens apprenaient les mêmes chansons et les ont présentés à la fin de l'année au Théâtre des Salins, prêté par la mairie de Martigues.

Action 23

Il serait possible de proposer des ateliers en rapport avec les salons autour de la cuisine comme celui du chocolat, en ayant par exemple une approche culturelle et historique.

Par exemple, à destination des écoles primaires, un pâtissier pourrait intervenir dans les classes et faire des démonstrations. Si l'école n'a pas le matériel pour que les enfants puissent cuisiner, ils pourront plutôt faire partie du jury du salon car il y a chaque année des concours organisés à cette occasion.

De plus certains centres aérés proposent des ateliers cuisines. Dans ce cas on pourrait créer un concours destiné à ces ateliers avec un thème annuel et en partenariat avec la métropole.

Par exemple l'an dernier l'UNICEF a organisé un concours de pâtisserie sur les droits de l'enfant en équipe de 8 enfants de 6 à 15 ans.



Figure 35 : Atelier UNICEF à Marseille. Source : site de l'ONG

Action 26

Il faudrait, dans un premier temps choisir les offres nécessitant un service de transports. Voici quelques critères suite à une discussion avec Michelle Andreanni présidente de l'association pennoise « Les amis des Arts » :

- Offre couvrant un large public
- Offre si possible ayant reçue une bonne critique (pour spectacle, concert, exposition)
- Offre située à Aix en Provence ou Marseille ou lieu présentant une infrastructure pouvant accueillir un public suffisant et avec accès PMR.

Ce système pourra être organisé par le lieu culturel, une association (par exemple l'association « Les amis des Arts » s'est dit fortement intéressée), ou une collectivité qui pourra prendre en charge les frais de transport dans le cadre d'une politique d'accès à la culture. Il pourra même être mis en place sur les communes voisines et le car desservir plusieurs arrêts sur des communes différentes.

➤ Objectif :

Proposer un transport à la demande à but culturel pour faciliter la mobilité entre territoire

➤ Contexte :

Il y a de nombreuses offres avec une programmation riche à moins de 15 km de la mairie. Pourtant très peu d'habitants des Pennes Mirabeau les utilisent et le manque d'accessibilité est un des premiers obstacles.

➤ Faiblesse :

Ce qui rend les offres culturelles d'Aix en Provence et Marseille peu accessible est le manque de stationnement dans ces deux villes ajouté à une absence de transport en commun le soir et le weekend, qui est la plage horaire des offres culturelles destinées aux adultes et aux familles entières.

➤ Propositions

Une solution serait d'organiser des transports à la demande à but culturel.

Après choix des offres, les habitants recevront par mail la programmation par mois qui leur est proposée. Grâce à un doodle (site d'organisation d'évènement) ils pourront s'inscrire et réserver un certains nombres de place pour le spectacle avec transport aller-retour inclus. Pour cela les participants devront :

- S'inscrire en donnant leurs coordonnées
- Réserver un nombre de place
- Payer en ligne l'entrée et le transport (afin d'éviter les désistements)
- Choisir un arrêt de départ et d'arrivée.

Les arrêts doivent être des lieux proposant un parking, accessible en bus et proche d'un noyau d'habitation. Les participants recevront une semaine au plus tard un mail de confirmation car l'offre avec transport ne sera confirmée qu'en cas de participation suffisante (au moins 45 personnes soit un car complet).

II. Proposition d'aménagement pour les bibliothèques/médiathèques des Pennes Mirabeau

A. Choix de la stratégie à adopter

1. Problématique

Comme nous l'avons vu les deux bibliothèques et la médiathèque des Pennes Mirabeau sont dans des lieux inadaptés à l'accueil du public. La mairie, d'après le service urbanisme, ne possède pas de bâtiments permettant de recevoir ces activités.

2. Objectif

La solution serait de créer un bâtiment ayant plusieurs rôles :

- Bibliothèque
- Médiathèque
- Lieu d'ateliers culturels et pratiques
- Salles destinées aux associations dont le Secours Catholique

3. Terrains possibles

La mairie possède deux terrains assez vaste et sans projets qui pourraient convenir.

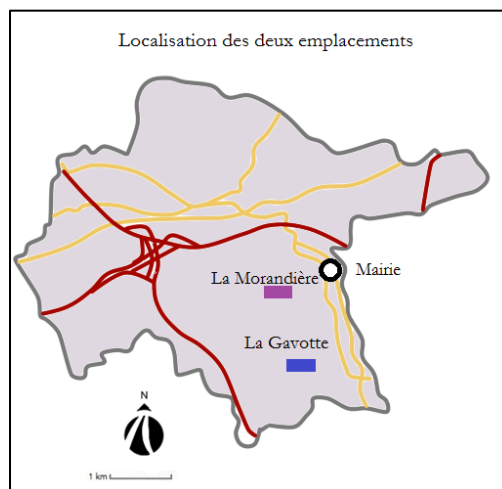


Figure 36 : Source Carte IGN de la commune

Les deux terrains dans leur environnement

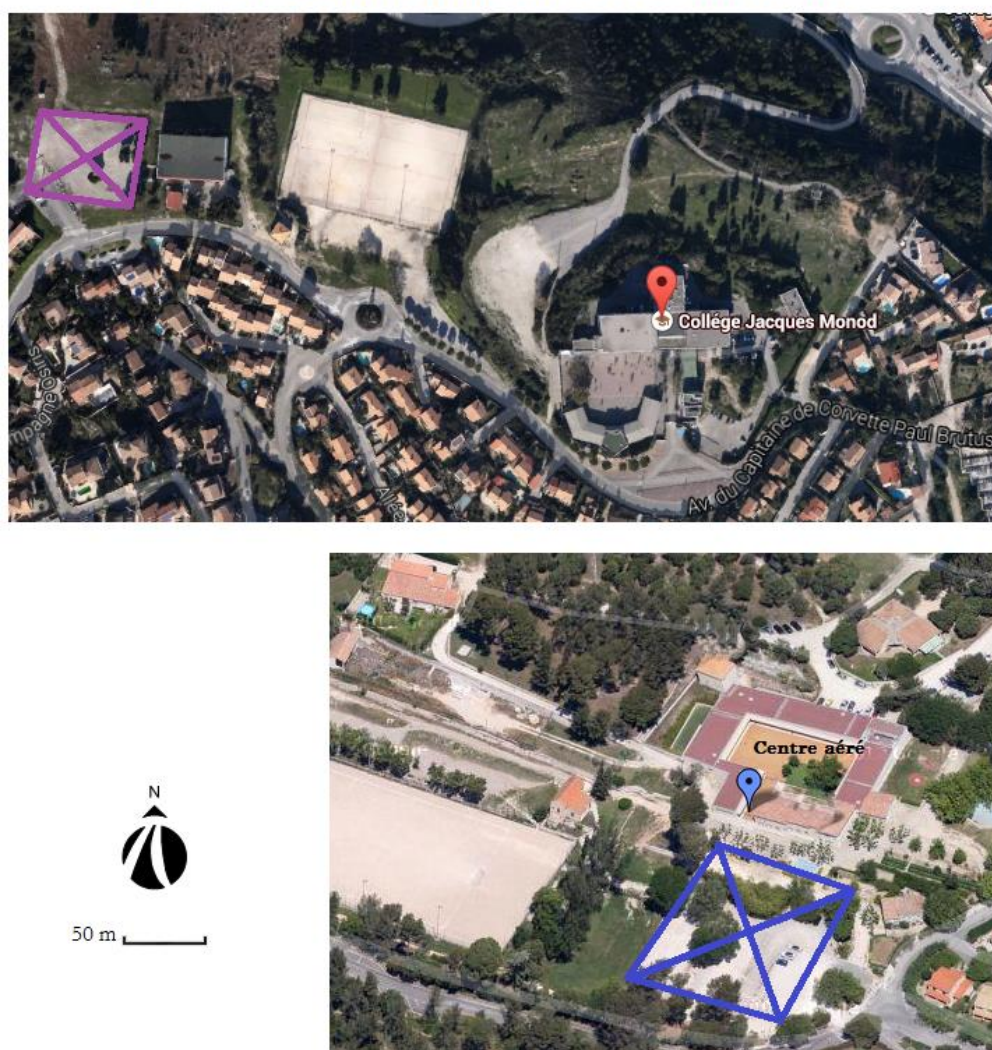


Figure 37 : Source Google map

	Terrain A (Bleu)	Terrain B (Violet)
Localisation	Quartier Gavotte A côté du centre aéré et d'une école de musique	Quartier Morandière Proche des 2 collèges et de lotissements Proche des principales infrastructures sportives de la commune
Accessibilité	Terminus de la ligne 2	Desservi par les lignes 1 et 2
Public proche	Public du centre aéré et de l'école de musique	Public des collèges
Lien avec la réforme scolaire	Permettrait d'y amener les enfants avec ceux du centre aéré le mercredi après-midi et de leurs proposer des ateliers lectures	Permettrait de proposer aux collégiens des ateliers lectures et d'y emmener des enfants des écoles primaires tout en en emmenant d'autres aux

		infrastructures sportives
Dynamique du quartier	Projet de logement, centre aéré et l'école de musique installés il y a 2 ans	Nouvelle piscine (août 2013), rénovation et gymnase en construction, futurs lotissements

Le terrain A est d'après moi le plus favorable.

Amener les enfants au terrain A est plus simple qu'au terrain B qui nécessite pour être vraiment utile la mise en place d'ateliers sportifs sur des infrastructures en partie utilisées par les collèges donc une double mise en place d'ateliers. Le centre Jean Giono (terrain bleu) possède deux terrains de sport ce qui permet d'amener tous les primaires à cet endroit.

De plus l'ouverture culture est plus efficace quand elle se fait chez un public plus jeune.

Par contre il faudra développer l'accessibilité en transport en commun pour que tous les habitants puissent s'y rendre sans utiliser leur véhicule personnel.

Le deuxième centre aéré plus petit restera destiné aux collégiens car le public est moindre et il n'y pas de changements à faire à ce niveau-là vu qu'ils ne sont pas concernés par la réforme. De plus il est très proche des 2 collèges de la commune (environ 15 minutes à pied).

4. Etat des lieux

Présentation du site :

Le centre Jean Giono est entouré de bouquet d'arbres et de bois, et n'a pas de vis à vis avec les maisons des alentours qui sont des maisons mitoyennes R+1. Les plus proches sont à 70m.

Il y a deux stades sur le terrain et un ancien bassin vide à l'heure actuelle.

Le bâtiment principal a une superficie de 1 160m² et une annexe de 80 m² (zone dédiée aux enfants de 2 à 5 ans). Il y a 8 salles (hors annexe) dont la plus grande qui sert de réfectoire ainsi que 2 cuisines, la plus petite étant dédiée aux ateliers cuisine. L'école de musique a, elle une superficie de 200 m².

La particularité du bâtiment est que le toit est plat, conçu de manière à pouvoir rajouter des étages.

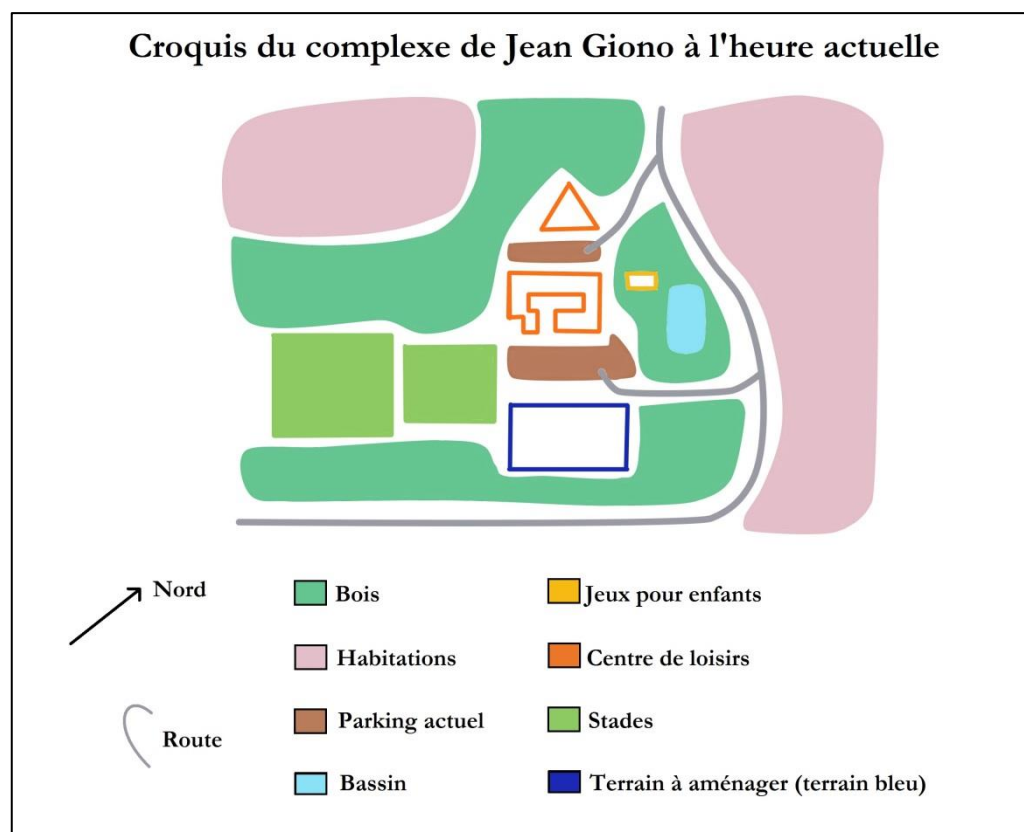


Figure 38 : Croquis d'après observation sur le terrain



Figure 39 : centre Giono. Source photo

Usages actuels :

Le bâtiment sert de centre de loisir le mercredi et pendant les vacances scolaires. Il reçoit des enfants de 2 à 11 ans. Les maternelles ont un espace dédié sur le site. Il y a une cuisine ce qui permet un service de restauration sur place.

L'école de musique municipale occupe une partie du bâtiment et compte 72 élèves.

En semaine et le soir des ateliers destinés aux adultes sont organisés (cours de langue, gymnastique, yoga, ...).

De plus plusieurs personnes âgées viennent s'y promener la journée.

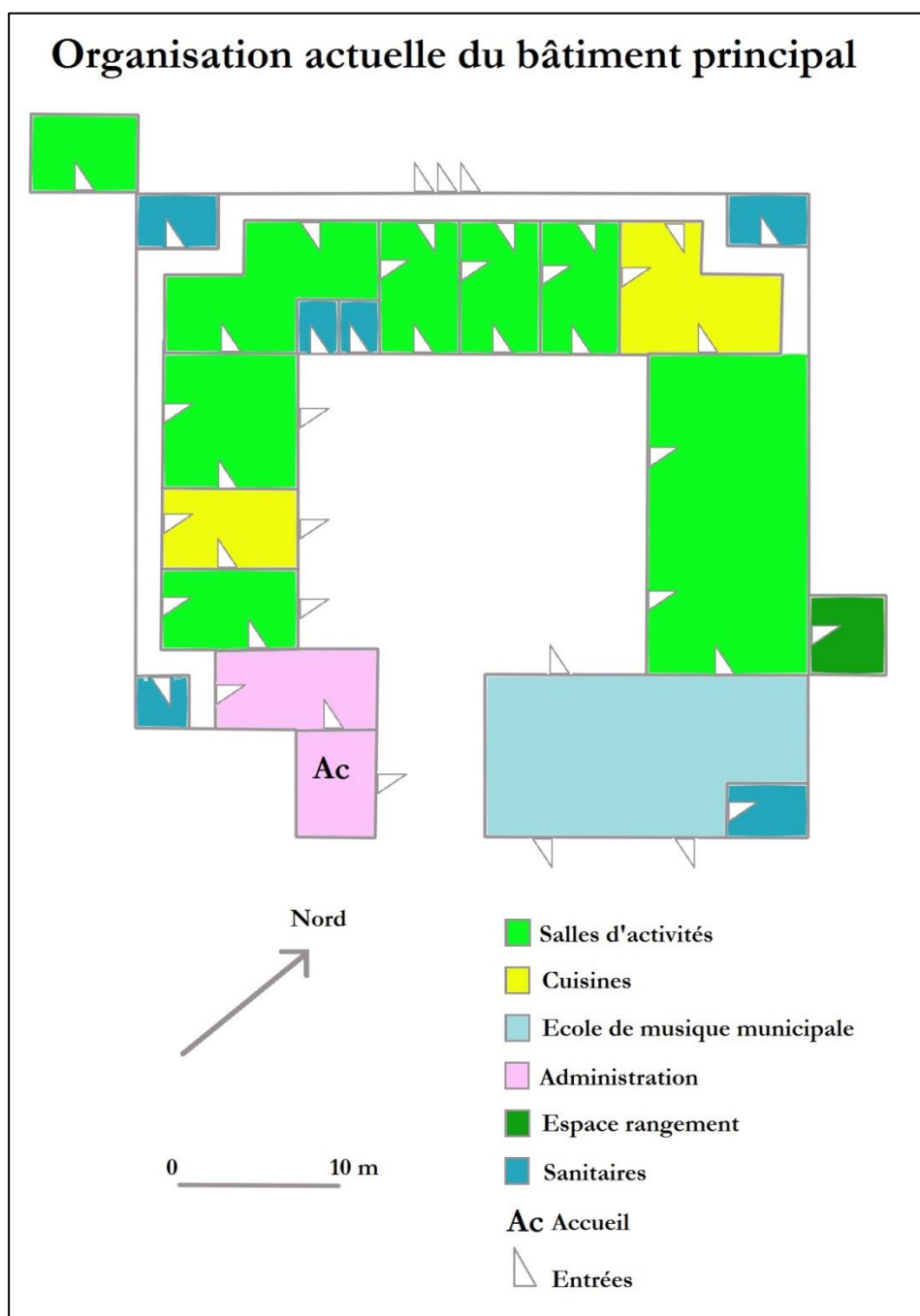


Figure 40 : Croquis d'après observations sur le terrain

Contraintes :

A l'heure actuelle le centre peut accueillir 400 enfants. Il est donc nécessaire d'augmenter sa capacité d'accueil d'au moins 100 places, d'après les estimations de Monique Slissa et de proposer de nouveaux ateliers. Or la norme est de 3m² par enfant, il faut donc ajouter au minimum 300 m².

De plus il faut dédier une zone aux associations qui n'ont pas de lieu dédié sur la commune, les regrouper permettrait de créer des synergies.

D'après les exigences de l'Etat et du centre national du livre la commune doit disposer de $100\text{m}^2 + 0.07\text{m}^2$ fois le nombre d'habitants soit 1475 m^2 de surface dédiée à la bibliothèque.

Amener de nouvelles activités à Jean Giono va créer un besoin de stationnement. Il faut donc aménager un parking et une zone destinée au stationnement des cars.

Il faut reboucher le bassin qui crée des problèmes de sécurité.

On peut de plus aménager le parc pour les personnes âgées et favoriser ainsi la mixité sociale.

Il faut aussi que tout le site soit accessible aux PMR

B. Proposition d'aménagement

J'ai souhaité conserver la structure du lieu en maintenant la même proportion d'espace vert et la concentration des infrastructures dédiées aux enfants. C'est pourquoi j'ai choisi d'utiliser l'opportunité qu'offrait le toit plat du bâtiment principal pour le rehausser. De plus l'absence de vis-à-vis permet cela sans créer de gêne pour le voisinage.

1. Aménagement du bâtiment

L'aménagement avec ajout de deux étages permet un ajout de $2\,320\text{ m}^2$ et nécessite la mise en place d'escaliers aux 4 angles afin de permettre un accès indépendant aux différentes salles.

Les sanitaires sont situés les uns au-dessus des autres afin de faciliter les raccordements et permettre aux usagers de les retrouver facilement.

L'ajout de 2 étages permet de créer 4 nouvelles salles à destination des enfants dont une dédiée à la pratique de la danse avec vestiaire (non mixte) et une salle d'art plastique avec un espace de rangement sur une superficie totale 290 m^2 .

Par ailleurs 4 salles sont dédiées aux associations avec une superficie de 140 m^2 et sont situées près des escaliers ce qui permet d'y accéder sans avoir à traverser le bâtiment. De plus elles sont relativement isolées du bruit des enfants et bénéficient tout de même de l'ensemble des services de l'infrastructure.

L'espace bibliothèque fait 1 500 m² avec au premier étage un espace dédié aux ateliers lecture. Le premier étage est la partie dédiée aux enfants afin que ce soit facile d'accès. Le coin CD et DVD est situé au-dessus de l'école de musique afin que le bruit occasionné par les ateliers musicaux ne gêne pas le public de la bibliothèque.

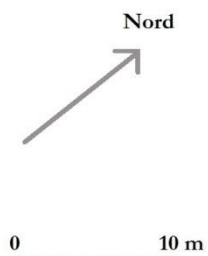
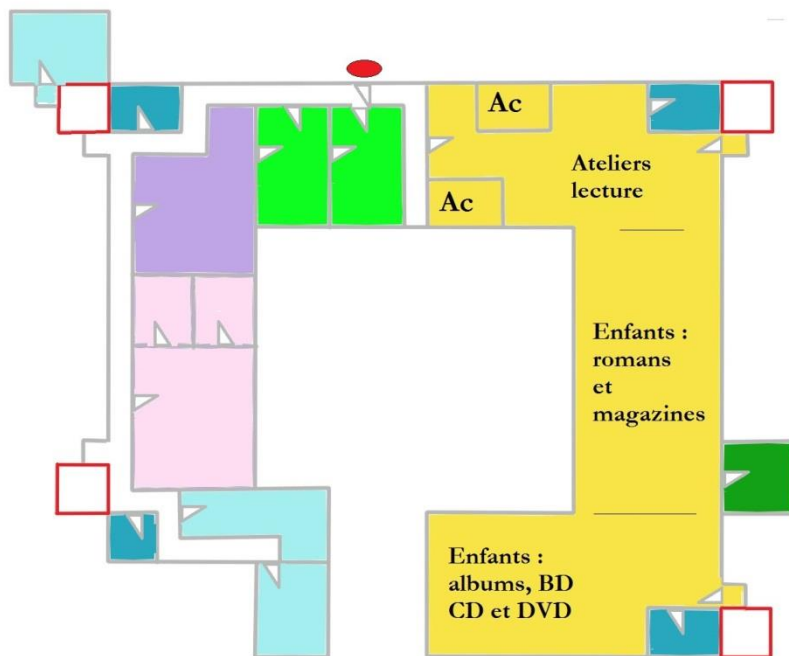
Le second est réservé aux adultes et aux ressources spécialisées avec un accueil central. Là aussi le coin CD et DVD est au-dessus de l'école de l'école de musique et le coin BD, magazine au-dessus des ateliers lectures des enfants pour limiter la gêne sonore.

A chaque étage la bibliothèque dispose d'espace de dépôt. Les bureaux sont situés à l'extrémité de l'aile sud afin d'être au calme.

Il est nécessaire d'apporter quelques changements au rez de chaussée.

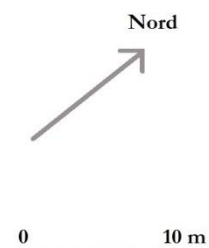
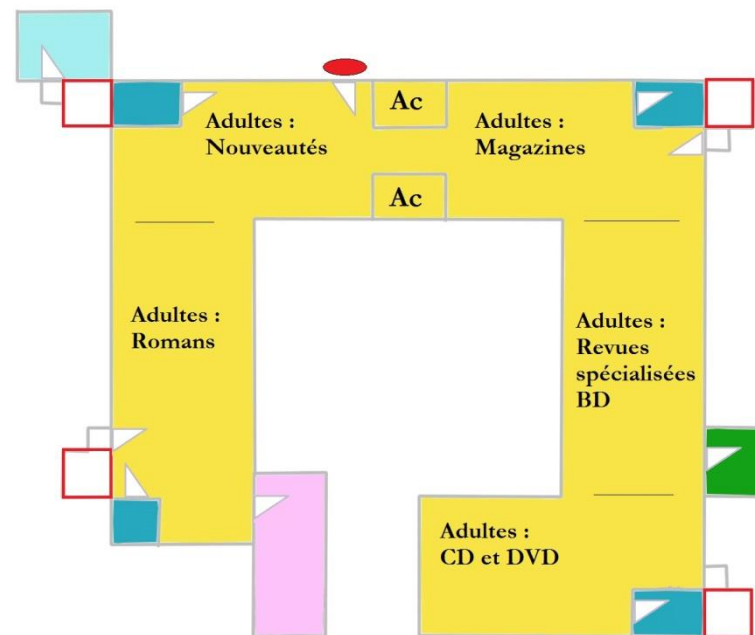


Proposition d'aménagement pour le R+1



- Salles dédiées aux associations
- Salles d'activités
- Salle d'art plastique
- Salle de danse et vestiaire
- Bibliothèque et médiathèque
- Espace rangement
- Sanitaires
- Ac** Accueil
- ▵ Entrées
- Cage d'escaliers
- Ascenseur

Proposition d'aménagement pour le R+2



- Administration
- Salles dédiées aux associations
- Bibliothèque et médiathèque
- Espace rangement
- Sanitaires
- Ac** Accueil
- ▵ Entrées
- Cage d'escaliers
- Ascenseur

2. Aménagement du parc

J'ai choisi de combler le bassin car maintenir un point d'eau sur le site nécessite trop d'aménagements sécuritaires. De plus il n'est pas possible de le transformer en piscine à cause de la géomorphologie de son emplacement.

Sur ce lieu, 2 terrains de boules peuvent remplacer le bassin. Cela favoriserait la mixité sociale et prend en compte l'absence de terrains déjà existants sur cette partie de la commune.

Par ailleurs, rajouter des bancs et des tables permettrait de rendre ce lieu plus agréable aux personnes âgées qui viennent s'y promener et ne créerait pas de risques de sécurité pour les enfants. Cela pourrait même en faire un lieu de promenade familiale le weekend.



Figure 41 : aire de piquenique sur la commune avec autorisation des photographiés

3. Aménagement des aires de stationnement.

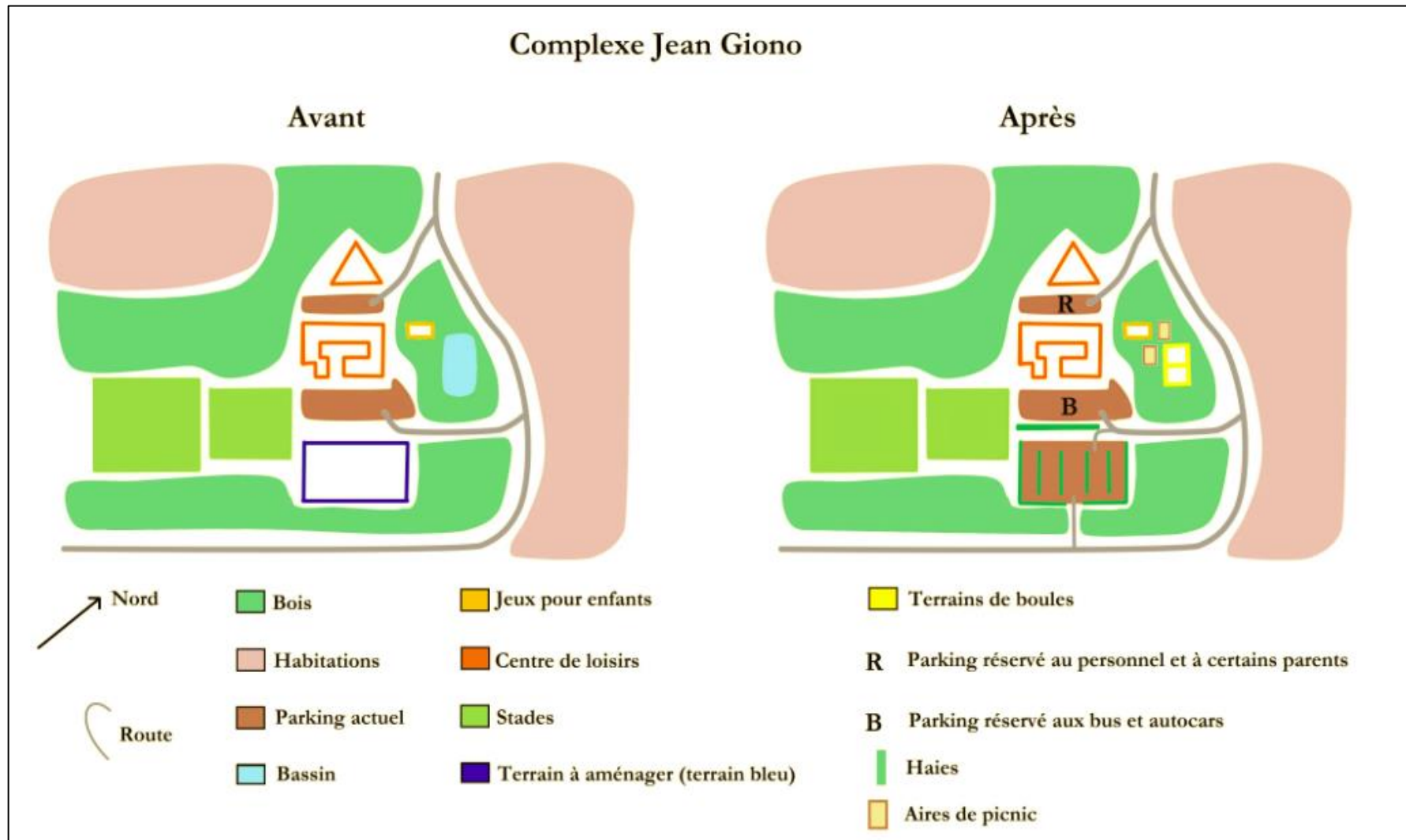
A l'heure actuelle le site possède 2 parkings : un au nord du bâtiment principal et un au sud. La capacité actuelle de stationnement est le minimum nécessaire.

Pour répondre aux nouveaux besoins en stationnement, une solution serait de

- réserver le parking du nord au personnel, et aux parents des enfants de 2 à 5 ans (l'annexe leur est dédiée).
- Réserver la partie la plus proche du bâtiment du parking sud aux cars
- Utiliser le terrain bleu comme parking en y plantant des arbres et bordures végétales.
- Créer des places PMR sur chaque parking, le plus près des bâtiments.
- Créer un accès du terrain bleu à la route au sud afin de limiter l'engorgement à la sortie est.

- Laisser les terrains en terre battue afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluies.

4. Présentation finale du projet



5. Propositions pour les deux bâtiments servants actuellement de bibliothèque.

Au village des Pennes Mirabeau

Le bâtiment bibliothèque/médiathèque situé dans le village a plusieurs atouts : il est constitué de plusieurs salles de taille différente. Une partie du mobilier de la mairie est resté sur place (table, chaise, câblage informatique). De plus la bâtisse domine le village ancien : la vue y est dégagée. Le village est ainsi un village typique provençal, perché sur une colline, calme et en partie piéton : il a un certain charme.

On peut faire de ce lieu un espace dédié aux séminaires. Tout le matériel pour organiser des réunions est disponible et il y a un parking à 10 min à pied en bas de la colline.

De plus il est proche de Plan de Campagne et de ses nombreuses enseignes ainsi que des entreprises de Vitrolles.

A la Gavotte

Le bâtiment où est située la bibliothèque est vétuste et le remettre aux normes serait bien trop cher. Comme dit précédemment une solution serait de raser le complexe et de construire des logements dans le même style que la résidence située derrière, soit un immeuble de 4 étages avec une portion de logement social (le parc social de la commune n'est que de 4%).

III. Bilan sur les opportunités des Pennes Mirabeau

De par leur situation géographique les Pennes Mirabeau sont à même de profiter de la richesse culturelle des environs à condition de mettre en place une offre de transport valable.

En acceptant le dialogue et la coopération avec les communes voisines les Pennes Mirabeau pourraient devenir un acteur culturel important au sein de la future métropole grâce à leur offre événementielle.

Au sein de son territoire la commune a de nombreuses possibilités dont une grande partie facile à mettre en place pour améliorer son offre culturelle. La réforme des rythmes scolaires est ainsi une opportunité à saisir.

Conclusion

Développer une accessibilité culturelle égale pour tous les habitants de la future métropole Aix Marseille Provence peut être un des moyens qui permettraient d'unir les habitants autour de la richesse de leur territoire et ainsi de créer du lien social au sein de cette aire urbaine assez hétérogène.

De plus cette réforme territoriale peut être une opportunité pour les communes voisines des deux grandes villes d'Aix en Provence et Marseille de devenir un acteur du développement de ce territoire en proposant par exemple une offre culturelle complémentaire.

Malgré tout une accessibilité culturelle développée n'est pas la réponse principale face aux clivages spatiaux et sociaux de ce territoire. En effet face au développement des nouvelles technologies il serait nécessaire de repenser les moyens culturels mis au service des habitants.

Référence :

➤ Ouvrages imprimés :

Conseil de l'Union européenne-*La politique culturelle de la France*-Programme européen d'évaluation-548p

MAHEY, Pierre-*Pour une culture de la participation* –Adels-126p-*Revue Territoire*

REMY, Jean-*Structure spatiale et structure sociale*-Centre de sociologie des organisations-80p-Action concertée de recherches urbaines

➤ Articles périodiques imprimés

Douay, Nicolas « Aix-Marseille-Provence : accouchement d'une métropole dans la douleur »- *Métropolitiques* –décembre 2013

« Education culturelle et artistique : une ambition nationale »- *Culture et Communication Magazine*-n°207 décembre 2012 p 12 à 14

« Les enjeux culturels transforment les métropoles »-*Culture et Communication Magazine*-n°190 avril 2011-p12 à 14

« Public spécifique »-*Culture et Communication Magazine*-n°188 janvier 2011-p11 à p13

« Quatorze propositions pour la lecture »-*Culture et Communication Magazine*-n°180 avril 2010-p12 à p14

➤ Articles périodiques en ligne

« Le projet métropole à Marseille »-*Le Point*-décembre 2012 [consulté le 30 décembre 2012] URL : http://www.lepoint.fr/politique/lebranchu-avance-dans-le-projet-de-metropole-a-marseille-21-12-2012-1605154_20.php

« Les 9 principales dispositions de la loi métropoles dans le détail »-*La gazette des communes*-janvier 2014 [consulté 3 mars 2014] URL : <http://www.lagazettedescommunes.com/218245/les-9-principales-dispositions-de-la-loi-metropoles-dans-le-detail/>

« Le grand Marseille : Ayrault vaincra-t-il les égoïsmes provençaux ? »-*La provence*-08 septembre 2012 [consulté 05 janvier 2014] URL : <http://www.laprovence.com/article/actualites/1945778/grand-marseille-ayrault-vaincra-t-il-les-egoismes-provencaux.html>

➤ **Mémoire, thèse :**

Gobbo, Cécile, *Les petites bibliothèques publiques en milieu urbain*, Sous la direction de M. Yves Alix Directeur du département Informations bibliographiques et numériques –Bibliothèque Nationale de France, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

➤ **Sites internet :**

Culture et communication [consulté le 5 novembre 2013], URL :
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca/Politique-culturelle>

INSEE [consulté le 20 avril 2014], URL :
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=5&ref_id=20320 et
http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/13/COM/DL_COM13055.pdf

Chambre de commerce et de l'industrie de Marseille Provence [consulté le 3 mai 2014], URL :
http://www.ccimp.com/sites/default/files/chantier_metropole_aix_marseille_provence_0.pdf

Les échos [consulté le 25 avril 2014] URL :
http://www.lesechos.fr/08/02/2013/lesechos.fr/0202556432652_metropole-aix-marseille-provence---le-texte-de-loi-bientot-au-conseil-d-etat.htm

Café philo [consulté le 24 avril 2014], URL : <http://cafes-philos.org/2013/12/la-culture-favorise-t-elle-le-lien-social/>

Aix Marseille science économique [consulté le 29 avril 2014], URL :
http://www.amse-aixmarseille.fr/sites/default/files/aix-marseille_ocde.pdf

La communauté de Communes de Savès [consulté le 26 avril 2014], URL :
http://www.ccsaves31.fr/sites/default/files/upload/DiagnosticCulturelSaves31_site.pdf

Opéra de Marseille [consulté le 05 février 2014],
URL : <http://opera.marseille.fr/saison-14-15/action-culturelle>

Agenda 21 des Pennes Mirabeau [consulté le 10 mai 2014], URL :
<http://agenda21.lespennes.fr/>

Culture espace entreprise [consulté le 11 mai 2014], URL :
<http://www.culturespaces-entreprise.fr/fr/une-vision-innovante/un-nouveau-modele-partenariat-culturel>

Médiathèque de la Seine et Marne [consulté le 12 février 2014], URL :
http://mediatheque.seine-et-marne.fr/library/a5cbf28e-500d-45be-92ca-20c6e9812328-F_AmenagementMobilier_EspacesYvelines.pdf

Exemple de fiches actions, [consulté le 7 mai 2014], URL :
http://www.lianescooperation.org/IMG/pdf/Fiche_projet_de_Bibliotheque.pdf

➤ **Textes de références :**

- Loi de finances pour 2006 n° 2 005-1719 du 30 décembre 2005
- Décret n° 2 006-1247 du 11 octobre 2006
- Circulaire n° NOR1CTB060008OC

Table des matières

➤ Section 1 : La métropole d'Aix Marseille Provence recouvre un territoire hétérogène sans identité commune

I.	Les créations de métropole et leurs impacts sur le territoire.....	10
A.	Qu'est-ce qu'une métropole ?	10
B.	Un transfert de compétences a lieu entre les collectivités territoriales et la future métropole.....	10
C.	Impacts sur les différentes collectivités : une nécessité de redéfinir leurs compétences.....	11
II.	Les enjeux de la Métropole Aix Marseille Provence.....	11
A.	La future métropole Aix Marseille Provence : un projet vivement contesté.....	11
1.	Une volonté ancienne de créer un regroupement dans les Bouches du Rhône	11
2.	La future métropole en chiffre.....	13
3.	Les principales contestations.....	14
4.	Le projet actuel modifié suite aux oppositions des élus	14
B.	Compétences de la future métropole dès 2016	15
C.	Cette métropole recouvre un territoire très hétérogène et rencontre ainsi plusieurs difficultés	16
III.	Comment s'intégrer dans une métropole lorsque l'on est une petite commune telle les Pennes Mirabeau ? Exemple de l'accessibilité à la culture	18
A.	Présentation des Pennes Mirabeau, une commune au nord de Marseille 18	
1.	Population de la commune en regard de celle de Marseille	19
2.	Préjugés et rupture sociale entre ces deux territoires.....	22
3.	Lien entre les habitants au sein des deux communes	23
B.	Mise en évidence de fracture spatiale au sein de la métropole : exemple des transports entre Marseille, Aix en Provence et les Pennes Mirabeau	23
1.	Réseaux routiers et ferrés	24
2.	Transports en commun entre les Pennes Mirabeau et les deux villes majeures de la future métropole.....	24
C.	Peut-on utiliser la culture pour créer du lien social sur ce territoire ?	28

1.	Qu'est-ce que le lien social ?.....	28
2.	La culture peut-elle créer du lien au sein de ce territoire ?.....	28
IV.	La politique culturelle française.....	29
A.	Origine de la mise en place d'une politique culturelle	29
1.	Qu'est-ce qu'une politique culturelle ?.....	29
2.	Mise en place de la politique culturelle française.....	29
3.	La décentralisation :	30
B.	Les compétences culturelles des collectivités territoriales suite à la décentralisation.....	30
1.	Rôle de la région.....	30
2.	Rôle du département	31
3.	Rôle de la commune	31
4.	Rôle de la métropole :	31
C.	Financements et dépenses culturelles.....	31
1.	Le financement croisé	31
2.	Les dépenses culturelles des collectivités.....	32

➤ **Section 2 : Le paysage culturel des Pennes Mirabeau : une offre riche mais peu exploitée**

I.	Méthode d'étude :.....	33
A.	Elaboration d'un questionnaire sur les pratiques culturelle des habitants : 33	
B.	Concertations avant la rédaction des propositions	33
II.	Etat des lieux : des offres variées mais dispersées sur le territoire	34
A.	Marseille Provence capitale européenne de la culture	34
B.	Offres culturelles aux alentours des Pennes Mirabeau.....	34
1.	Le patrimoine.....	34
2.	Les arts vivants	35
3.	Les arts visuels	36
4.	Autres infrastructures	37
5.	Limites de ces offres	38
C.	Offres culturelles sur la commune.....	39
1.	Equipements culturels.....	39
2.	Communication à but culturel.....	40

3. Offres, programmation	41
4. Associations	41
5. Limites de ces offres	43
III. Interactions existantes entre les différents acteurs culturels au sein des Pennes Mirabeau.....	43
A. Moyens et objectif de la collectivité	43
1. Offres actuelles et moyens mis en œuvre	43
2. Partenariats.....	44
3. Objectifs municipaux.....	44
B. Initiatives et pratiques culturelles des habitants.....	44
1. Pratique des habitants.....	44
2. Difficultés rencontrées par les habitants	47
3. Publics oubliés et nouveau public.....	48
IV. Synthèse	49
A. Les problématiques récurrentes	49
B. Les enjeux pour le territoire.....	49

➤ Section 3: Repenser la vie culturelle des Pennes Mirabeau

I. Valoriser l'existant en s'inspirant de pratique d'autres territoire.....	50
A. Fiches actions possibles	50
B. Réalisations de quelques fiches actions :.....	54
II. Proposition d'aménagement pour les bibliothèques/médiathèques des Pennes Mirabeau.....	63
A. Choix de la stratégie à adopter	63
1. Problématique.....	63
2. Objectif.....	63
3. Terrains possibles.....	63
4. Etat des lieux.....	65
B. Proposition d'aménagement.....	68
1. Aménagement du bâtiment	68
2. Aménagement du parc	71
3. Aménagement des aires de stationnement.	71
4. Présentation finale du projet	73

5.	Propositions pour les deux bâtiments servants actuellement de bibliothèque.....	74
III.	Bilan sur les opportunités des Pennes Mirabeau	74

BUGEIA Camille

Stage de découverte

DA3 – 2014

Créer du lien social à travers une accessibilité culturelle développée tout en s'intégrant dans une métropole : exemple des Pennes Mirabeau

Résumé :

La création de la métropole Aix Marseille Provence dans la région Provence Alpes Côte d'Azur va réunir une population hétérogène et peu unie. Or cette région est connue pour sa richesse culturelle et ce pind va montrer qu'une accession culturelle équitable est un moyen de créer du lien entre les habitants de la métropole tout en leur permettant de s'approprier leur nouveau territoire.

De plus cette création permet aux communes concernées de devenir des acteurs du développement de la métropole : dans l'exemple développé Les Pennes Mirabeau ont ainsi l'opportunité de devenir un acteur culturel important en repensant leur offre culturelle.

Mots clefs :

Métropole Aix Marseille Provence ; Accession à la culture ; fracture sociale et spatiale ; Les Pennes Mirabeau ; s'intégrer dans une métropole ; créer du lien social.